

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

122<sup>e</sup> année

6 octobre  
1990

No 40

Québec 



# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

122<sup>e</sup> année  
6 octobre 1990  
No 40

### Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'  
Avis divers  
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le  
Code de procédure civile  
Compagnies, Loi sur les  
Compagnies étrangères, Loi sur les  
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les  
Ministères. Avis concernant les  
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un  
Protection du territoire agricole, Loi sur la  
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la  
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les  
Vente en vertu de la loi sur la faillite  
Ventes par shérif  
Ventes pour taxes, avis de publication

# AVIS AUX ANNONCEURS

---

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

## Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

## Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

## Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

## Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

## Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

## Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

## Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

**Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:**

**Division de la Gazette officielle**  
1279, boul. Charest Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Québec G1N 4K7  
Téléphone: (418) 644-7795

## Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

## Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle  
Division des abonnements  
C.P. 1190  
Outremont (Québec)  
H2V 4S7  
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

## TABLE DES MATIÈRES

### AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CANTON DE RAWDON ( <i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme à son schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE LAC-DUFAULT ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234
CANTON DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE MISTASSINI ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ( <i>Nouveau délai pour permettre d'examiner un plan d'urbanisme</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE NORMANDIN ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'examiner des règlements d'urbanisme</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD DE LACOLLE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ( <i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
M.R.C. DE MASKINONGÉ ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES ( <i>Désaveu du Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE ARNTFIELD ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE BEAUDRY ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE BELLECOMBE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4233	MUNICIPALITÉ DE SAINT-MÉTHODE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234	MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT-DE-MONTBRUN ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234	MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE DESTOR ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234	VILLAGE D'EASTMAN ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme</i> )	4235
MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234	VILLE DE BEAUCEVILLE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4236
MUNICIPALITÉ DE GRANDES-PILES ( <i>Prolongation de délai pour permettre de modifier ses règlements d'urbanisme conformément à son plan d'urbanisme</i> )	4234	VILLE DE POINTE-CLAIRE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i> )	4236
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4234	VILLE DE SHAWINIGAN-SUD ( <i>Nouveau délai pour permettre de modifier son plan d'urbanisme afin de le rendre conforme aux objectifs du schéma d'aménagement</i> )	4236

VILLE DE WATERLOO (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement*)

4236

#### AVIS DIVERS

L'ÉGLISE DE LA PAROLE VIVANTE (L.P.S.)

4236

PAROISSE DE SAINT-RAPHAËL (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*)

4236

SUCCESSION ATHANASIOS KYPRIOTIS (*Bénéfice d'inventaire*)

4236

SUCCESSION VICTOR DISCUTEANU (*Bénéfice d'inventaire*)

4236

SUCCESSION RÉO TREMBLAY (*Bénéfice d'inventaire*)

4237

#### CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

##### DEMANDES

Adam Scott Gavsie

4237

Alexina Chassé

4237

Artur Jasionek

4237

Catherine McNicoll

4237

Georgette Labranche

4237

Gracienne St-Pierre

4237

Jacques Ainslie

4237

Jeannine Claudette Marie Belleau

4237

Jean-Pierre Lamothe

4237

Jennifer Dionne-Gazaille

4238

Jocelyne Bouchard

4238

Joseph-Gérard Réjean Lepage

4238

Joseph Jean-Marie Raymond

4238

Joseph Noel Cousineau

4238

Joseph Odon André Bigras

4238

Joseph Omer Roger Gérard Morin

4238

Joseph Pierre Antoine Sirois

4238

Joseph Ricky Daniel Labelle

4238

Léonard Bernier

4238

Marie Alette

4238

Marie Anne Olivine Antoinette Aubin dit Mignault

4239

Marie Élise Mélanie Gaudet

4239

Marie Hélène Lyse Daoust

4239

Marie Jeanne Léona Sylvie Picard

4239

Marie Mona Colette Blanchette

4239

Michelangelo Schillaci

4239

Myriam Hajei

4239

Myriam Yseult Caroline Lefebvre-Thibault

4239

N'am Oeurn Uy

4239

Nguyen Ngoc Thach

4239

Pierre Lavoie

4239

Piers-Hugues Clairmont (Frappier)

4240

Régent Montminy

4240

Reza Nazem

4240

Richere Pellerin

4240

Robert Vigneau

4240

Sonia St-Onge

4240

Stéphane Régis

4240

Sylvie Bruneau

4240

Theodore Vavaroutsos

4240

Thierry Salim Alexandre Lefebvre-Thibault

4240

Yohann Clairmont (Frappier)

4240

#### CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. BERHANE RUSSOM (*Assignment*)

4241

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. CHRISTIAN GAUTHIER

(*Assignment*)

4241

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. DENIS BARRETTE (*Assignment*)

4241

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. EDDY SCHWARTZ (*Assignment*)

4241

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. HUGUES LAPORTE (*Assignment*)

4241

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. LINA RAICHE (*Assignment*)

4241

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. PIERRE ROUSSEL (*Assignment*)

4242

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. RUTH BARTHÉLÉMY

(*Assignment*)

4242

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. SYLVAIN BEAUVAIS (*Assignment*)

4242

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. SYLVIE LORD (*Assignment*)

4242

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE

QUÉBEC c. WILLIAM MCINTOSH (BILL)

(*Assignment*)

4242

#### COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

##### DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

4243

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION (*Erratum*)

4301

##### DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

4260

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION (*Erratum*)

4301

##### DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

4261

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION (*Erratum*)

4301

##### DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

4262

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION (*Erratum*)

4301

##### DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/ COMPLÉTÉ

4262

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/ COMPLÉTÉ (*Erratum*)

4301

#### COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

##### LETTRES PATENTES

4268

LETTRES PATENTES (*Erratum*)

4301

##### LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

4271

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES (*Erratum*)

4301

**COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES****CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE  
(Article 21)**LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL  
DE MAGOG, 2383 (*Erratum*) 4301CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE  
(*Erratum*) 4301**DISSOLUTION (Article 28) 4273**DISSOLUTION (Article 28) (*Erratum*) 4301**DISSOLUTION — DEMANDES DE**

2157-6129 QUÉBEC INC. 4281

2418-0580 QUÉBEC INC. 4281

2427-2809 QUÉBEC INC. 4281

2643-1270 QUÉBEC INC. 4281

2740-9192 QUÉBEC INC. 4281

2745-5260 QUÉBEC INC. 4281

2746-4205 QUÉBEC INC. 4281

ACADÉMIE HORIZONS INC. 4281

ALIMENTATION LI-RAY INC 4281

ANTOINE RACETTE INC 4281

AUBO DESIGN INC. 4281

BIO CENTRE TROIS-RIVIÈRES INC. 4281

BOB &amp; MICHELINE AMUSEMENTS INC. 4281

BOUTIQUE JANANJI F. INC. 4282

BREHN MARKETING INC. 4282

BUREAUTIQUE 2000 INC. 4282

C H GAGNON LTÉE 4282

CLAUDE A. LALONDE TPI INC. 4282

CLUB 800 4282

CLUB ARAMIS ROXTON-FALLS INC. 4282

CLUB DES AMIS DU SOCCER ESTRIEN  
(C.A.S.E.) 4282CLUB SOCIAL DE STE-GERMAINE-STATION  
INC. 4282COMITÉ DES FÊTES COMMÉMORATIVES DE  
LAVERLOCHÈRE 4282COMITÉ DES FINISSANTS EN GÉNIE  
PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL EUROPE  
90 (CFGPULÉ 90) 4282

CONSTRUCTION PRO-DESIGN C.F. INC. 4282

COPO DESIGN INC 4283

DAIVI HO INC. 4283

DESIMAR INC. 4283

DOMAINE BELARMONT INC. 4283

ÉQUIPEMENTS EXCAVATION R.O.P. INC. 4283

FEBCO LIMITED 4283

FERME D.G. SIROIS INC. 4283

FÊTES DU VILLAGE STE-BÉATRIX INC. 4283

GASTRONOMIE ITALIENNE INC. 4283

G. BÉDARD INC 4283

GESMONCO INC. 4283

GESNIQUE (1981) LTÉE 4283

GESTION C.B.L.P. INC. 4283

GRAPHICOM INC. 4284

HÉROUX, FORTIN, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC. 4284

HORTIBEC INC. 4284

INSTITUTIONAL TELEVISION SYSTEMS LTD. 4284

LA COMPAGNIE DE GESTION SABOURIN ET  
FILS INC. 4284

LA COUETTE, TROUPE FOLKLORIQUE 4284

L C M AUTOS INC. 4284

LE GROUPE DE MURALISTES MUR-MURS INC. 4284

LE GROUPEMENT DES TRAVAILLEURS DES  
INDUSTRIES UNIK LTÉE 4284LES FRÈRES DE NOTRE-DAME DE LA  
MISÉRICORDE DU LAC SERGENT INC. 4284

LES PLACEMENTS DUCHESNAY INC. 4284

LES PLACEMENTS SERGE CÔTÉ S.C. INC. 4284

LOCATION D'AUTOS ÉCONOMIQUES F.J. DE ST-  
JEAN INC. 4285

MANOIR HUBERT-MAISONNEUVE INC. 4285

MAURICE CÔTÉ CONSEILLER EN  
VENTILATION, CLIMATISATION, ESTIMATION  
INC. 4285

MÉCANIQUE MÉTABETCHOUAN INC 4285

PATCOM INC. 4285

P.G. CONSTRUCTION LTD 4285

PLACEMENTS MIRABEC INC. 4285

PLACEMENTS PAUL LARIVIÈRE INC. 4285

PLOMBERIE ST-CHRISTOPHE LTÉE 4285

POSTAK INC. 4285

PRODUITS PROFESSIONNELS DE SÉCURITÉ  
R K INC. 4285

REGROUPEMENT ETHNIQUE DRUMMOND INC. 4285

RESTAURANT L'INCOGNITO INC. 4285

SALON D'ORGUE ET PIANO J.M. INC. 4286

SANTÉ BORÉALE INC. 4286

SERVICE DE PNEUS J.C. FONTAINE INC. 4286

SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE VIE MEILLEURE INC. 4286

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU GRAND  
PORTAGE INC. 4286

SPORTS FOREST INC. 4286

SYSTÈMES DE TÉLÉVISION  
INSTITUTIONNELS LTÉE 4284

THÉÂTRE ENSEMBLE INC. 4286

TRI PAR INVESTMENT LTÉE. 4286

VIETIMEX INC. 4286

ZONE DE SKI RICHELIEU YAMASKA INC. 4286

**COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES****PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 4287****PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 4287****DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET  
SOCIÉTÉS — LOI SUR LES****FORMATION**LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
D'EXPLORATION MINIÈRE MINORCA 1990 4288SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE  
D.B. 4288**MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES****AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-  
BORROMÉE (*Annexion*) 4288VILLAGE DE SAINT-PIERRE (*Annexion*) 4288**PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE  
PRÉSENTATION D'UN**

VILLE DE GATINEAU 4289

VILLE DE MATANE	4289	VILLE DE SAINTE-ADÈLE c. KNAPP	4300
VILLE DE MONTRÉAL	4289	<b>VENTES POUR TAXES</b>	
<b>PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA</b>		VILLE D'ACTON VALE	4301
		VILLE DE SAINT-LAMBERT	4301
<b>DIVERS</b>			
M.R.C. D'ARTHABASKA ( <i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision de zones agricoles</i> )	4291		
<b>RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC</b>			
PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	4291		
<b>SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES</b>			
CENTRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT			
VILLA DE LA RIVIÈRE ( <i>L.P.</i> )	4291		
HÔPITAL DE L'UNGAVA ( <i>L.P.S.</i> )	4292		
<b>VENTE EN VERTU DE LOI SUR LA FAILLITE</b>			
2744-9123 QUÉBEC	4292		
<b>VENTES PAR SHÉRIF</b>			
<b>BEAUHARNOIS</b>			
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. LEBEUF	4293		
LES MIROIRS ST-ANTOINE INC. c. 158060 CANADA LTÉE <i>ET AL.</i>	4293		
DESMARAI c. TIBERGHEN	4294		
<b>DRUMMOND</b>			
LES IMMEUBLES BÉNÉFICIAL LIMITÉE c. BOUCHARD	4294		
<b>JOLIETTE</b>			
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST- AMBROISE DE KILDARE c. TANGUAY	4294		
<b>MONTRÉAL</b>			
BANQUE ROYALE DU CANADA c. HORECZKO	4297		
B.V. GRONDINES INC. c. LES INVESTISSEMENTS S.T.R. LTÉE	4295		
CANADIAN FUR COMPANY (NA) LTD c. 2441- 1126 QUÉBEC INC. <i>ET AL.</i>	4295		
COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST c. GIRARD <i>ET AL.</i>	4296		
MORAND c. LE GROUPE FINANCIER A.N. INC. <i>ET AL.</i>	4296		
<b>QUÉBEC</b>			
VILLE DE QUÉBEC c. MONTFLEX INC.	4298		
<b>SAINT-HYACINTHE</b>			
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST- CÉSAIRE c. SABOURIN <i>ET AL.</i>	4298		
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. BLACKSHAW <i>ET AL.</i>	4299		
<b>TERREBONNE</b>			
CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-AGATHE-DES MONTS c. VILLENEUVE <i>ET AL.</i>	4299		
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE. c. COUTURE <i>ET AL.</i>	4300		
MATÉRIAUX DES MONTS INC. c. FORGET	4300		

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### Canton de Rawdon

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 21 janvier 1991, pour permettre à la municipalité du canton de Rawdon d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Canton de Saint-Valérien-de-Milton

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 3 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité du canton de Saint-Valérien-de-Milton pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 18 janvier 1991, le délai prescrit à la Communauté urbaine de Montréal pour examiner le plan d'urbanisme de la ville de Mont-Royal et l'approuver s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 novembre 1990, le délai prescrit à la Communauté urbaine de Montréal pour examiner les règlements d'urbanisme de la ville de LaSalle et les approuver s'ils sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 21 avril 1991, à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau afin de lui permettre d'adopter à l'égard de ses territoires non organisés des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Municipalité régionale de comté de Maskinongé

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 11 octobre 1991 le délai pour permettre à la municipalité régionale de comté de Maskinongé d'adopter à l'égard de ses territoires non organisés des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je désavoue le Règlement de modification numéro 55, adopté le 29 juin 1990, à l'effet de modifier le règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

Québec, le 26 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1874

### Municipalité de Arntfield

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Arntfield pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Municipalité de Beaudry

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 janvier 1991, le délai prescrit à la municipalité de Beaudry pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

### Municipalité de Bellecombe

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Bellecombe pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux

objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Cayamant**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 20 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Cayamant pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Chambord**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Chambord pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Destor**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Destor pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Girardville**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Girardville pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Grandes-Piles**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 15 février 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Grandes-Piles de modifier ses règlements d'urbanisme conformément à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Mékinac.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Lac-Bouchette**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Lac-Bouchette pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Lac-Dufault**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Lac-Dufault pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Mistassini**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Mistassini pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales.*

1870

YVON PICOTTE

#### **Municipalité de Normandin**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Normandin pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 9 janvier 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 9 janvier 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Dominique**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 15 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Dominique pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Eugène**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Eugène pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du

document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Julien**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 octobre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Julien paroisse pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de L'Amiante.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Méthode**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Méthode pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Norbert-de-Mont-Brun**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Norbert-de-Mont-Brun pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Municipalité de Saint-Prime**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Prime pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 31 août 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### **Village d'Eastman**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 octobre 1990,

le délai pour permettre à la municipalité du village d'Eastman d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### Ville de Beauceville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 mai 1991, le délai prescrit à la ville de Beauceville pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Robert-Cliche.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### Ville de Pointe-Claire

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 29 décembre 1990, le délai pour permettre à la ville de Pointe-Claire d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la Communauté urbaine de Montréal.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### Ville de Shawinigan-Sud

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1990, pour permettre à la ville de Shawinigan-Sud de modifier son plan d'urbanisme afin de le rendre conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

#### Ville de Waterloo

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 25 février 1991, le délai prescrit à la ville de Waterloo pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska.

Québec, le 14 septembre 1990

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1870

## Avis divers

### L'ÉGLISE DE LA PAROLE VIVANTE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1990 09 12, à la corporation « LE TABERNACLE CHRÉTIEN DE L'ÉVANGILE DES DERNIERS TEMPS » changeant sa dénomination sociale en celle de « L'ÉGLISE DE LA PAROLE VIVANTE »

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

68919

1510-9564

### Paroisse de Saint-Raphaël

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est, par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le Conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, a adopté le 5 septembre 1990, le Règlement numéro 90-168 pourvoyant à l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières;

Que les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la corporation municipale, 19-B, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël;

Que le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Saint-Raphaël, le 19 septembre 1990

*Le secrétaire-trésorier,*  
SERGE RICHARD

68920

### Succession Athanasios Kypriotis

Prenez avis que Aline Simoneau, ès qualités de tutrice à ses enfants Olga Kypriotis et Nicolas Simoneau, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Athanasios Kypriotis, aux termes d'un acte d'acceptation reçu devant Yolaine Tremblay, notaire, le 24 août 1990 et dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Montréal, le 13 septembre 1990, sous le numéro 4317851.

Un inventaire de la succession Athanasios Kypriotis a été reçu devant Yolaine Tremblay, notaire, le 24 août 1990, sous le numéro 366 de ses minutes.

Deux (2) mois à compter du présent avis, Aline Simoneau, ès qualités de tutrice à Olga Kypriotis et Nicolas Simoneau, héritiers bénéficiaires, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

*Le procureur,*  
YOLAINE TREMBLAY, notaire

69004

### Succession Victor Discuteanu

Avis est donné que monsieur Mircea Discuteanu, demeurant au 1260, de Lavigerie, Sainte-Foy, agissant en tant qu'héritier légal dudit Victor Discuteanu, en son vivant demeurant au 7704, chemin Montauban, Saint-Damien-de-Brandon, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession dudit Victor Discuteanu, par

acte notarié reçu devant François Boivin, notaire, le 10 septembre 1990, enregistré à la division d'enregistrement de Berthier, le 17 septembre 1990, sous le numéro 219283.

Québec, le 25 septembre 1990

*Le procureur,*

69005

FRANÇOIS BOIVIN, notaire

### Succession Réo Tremblay

Avis public est, par les présentes, donné que madame Gertrude Tremblay, domiciliée au 189, 6<sup>e</sup> Rue, Parc Langlois à Pointe-Label, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, tel qu'il appert d'un acte signé le 14 septembre 1990 devant Shirley Murphy, notaire et enregistré le 18 septembre 1990 sous le numéro 160327, la succession de feu Réo (dit Henriot) Tremblay, décédé le 6 août 1990, en son vivant domicilié au 1617, boulevard Blanche, appartement 202 à Baie-Comeau.

Baie-Comeau, le 18 septembre 1990

*Le procureur,*

68943

SHIRLEY MURPHY, notaire

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Demandes

#### Adam Scott Gavsie

Prenez avis que Adam Scott Gavsie, domicilié au 425, avenue Kindersley, Mont-Royal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Adam Scott Firestone Gavsie.

Montréal, le 11 septembre 1990

*Les procureurs du requérant,*  
LAPIN, POLISUK, MAUER

68748-39-2

#### Alexina Chassé

Prenez avis que Alexina Chassé s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Micheline Chassé.

Baie-Comeau, le 17 septembre 1990

*Le procureur de la requérante,*  
ESTHER TREMBLAY, avocate

68944-40-2

#### Artur Jasionek

Prenez avis que Artur Jasionek, domicilié au 423A, Bourdonnais, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Arthur Jason.

Ce changement affectera aussi Grace Jason, son épouse, déjà connue sous le nom Grazyna Bracisiewicz et le nom de ses enfants Blanka Barbara et Adrian Arthur.

LaSalle, le 9 septembre 1990

*Le requérant,*  
ARTUR JASIONEK

68749-39-2

#### Catherine McNicoll

Prenez avis que Catherine McNicoll, domiciliée au 875, avenue Holland, appartement 406, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kathleen McNicoll.

Québec, le 17 septembre 1990

*La requérante,*

68887-40-2

CATHERINE MCNICOLL

#### Georgette Labranche

Prenez avis que Georgette Labranche, domiciliée au 740, 8<sup>e</sup> Avenue, Grand-Mère, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georgette Plante.

Grand-Mère, le 11 septembre 1990

*La requérante,*

68750-39-2

GEORGETTE LABRANCHE

#### Gracienne St-Pierre

Prenez avis que Gracienne St-Pierre, domiciliée au 3620, rue Legendre, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gracienne Pomerleau.

Montréal, le 20 septembre 1990

*La requérante,*

68979-40-2

GRACIENNE ST-PIERRE

#### Jacques Ainslie

Prenez avis que Jacques Ainslie, domicilié au 1008, rue Saint-Joseph, Valcourt, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Pratte.

*Le procureur du requérant,*  
CAROLE BEAUCAGE, avocate

68945-40-2

#### Jeannine Claudette Marie Belleau

Prenez avis que Jeannine Claudette Marie Belleau, domiciliée au 920, rue de Maricourt, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Janick, Claudette, Marie Belleau.

Montréal, le 12 septembre 1990

*La requérante,*

68828-39-2

JEANNINE CLAUDETTE MARIE BELLEAU

#### Jean-Pierre Lamothe

Prenez avis que Jean-Pierre Lamothe, domicilié au 268, 6<sup>e</sup> Rue, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Pierre Robitaille.

Val-d'Or, le 29 août 1990

*Le procureur du requérant ,*  
NICOLE KIROUAC, *avocate*

68751-39-2

### Jennifer Dionne-Gazaille

Prenez avis que Jennifer Dionne-Gazaille, domiciliée au 125, Leblanc Ouest, appartement 11, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jennifer Dionne.

Longueuil, le 24 septembre 1990

*La requérante ,*

68946-40-2

JENNIFER DIONNE-GAZAILLE

### Jocelyne Bouchard

Prenez avis que Jocelyne Bouchard, domiciliée au 3223, rue Saint-Dominique, Jonquièrre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jocelyne Larouche.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquièrre, le 14 septembre 1990

*La requérante ,*

68829-39-2

JOCELYNE BOUCHARD

### Joseph-Gérard Réjean Lepage

Prenez avis que Joseph-Gérard Réjean Lepage, domicilié au 4, Deraps, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph-Gérard Réjean Bergeron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Sept-Îles, le 22 septembre 1990

*Le requérant ,*

68980-40-2

JOSEPH-GÉRARD RÉJEAN LEPAGE

### Joseph Jean-Marie Raymond

Prenez avis que Joseph Jean-Marie Raymond, domicilié au 700, boulevard Saint-Joseph, appartement 1210, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean-Marie Raymond Levesque.

Hull, le 17 septembre 1990

*Le requérant ,*

68830-39-2

JOSEPH JEAN-MARIE RAYMOND

### Joseph Noel Cousineau

Prenez avis que Joseph Noel Cousineau, domicilié au 261, 83<sup>e</sup> Avenue, Chomedey, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Réjean Cousineau.

Laval, le 17 septembre 1990

*Le requérant ,*

68947-40-2

JOSEPH NOEL COUSINEAU

### Joseph Odon André Bigras

Prenez avis que Joseph Odon André Bigras, domicilié au 201, rue Parent, appartement 202, Greenfield Park, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Benoit.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Greenfield Park, le 15 septembre 1990

68888-40-2

*Le requérant ,*  
ANDRÉ BIGRAS

### Joseph Omer Roger Gérard Morin

Prenez avis que Joseph Omer Roger Gérard Morin, domicilié au 1481, rue Aird, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Omer Roger Gérard Pelletier.

Montréal, le 17 septembre 1990

68877-39-2

*Les procureurs du requérants ,*  
LAMARCHE FOURNIER BARIBEAU

### Joseph Pierre Antoine Sirois

Prenez avis que Joseph Pierre Antoine Sirois, domicilié au 1632, 67<sup>e</sup> Rue, Shawinigan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Pierre Antoine Michaud.

Shawinigan, le 15 septembre 1990

68863-39-2

*Le requérant ,*  
JOSEPH PIERRE ANTOINE SIROIS

### Joseph Ricky Daniel Labelle

Prenez avis que Joseph Ricky Daniel Labelle, domicilié au 134, Kent, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Ricky Daniel Saumur.

Hull, le 11 septembre 1990

68839-39-2

*Le procureur du requérant ,*  
DANIELLE MÉNARD

### Léonard Bernier

Prenez avis que Léonard Bernier, domicilié au 7530, Garnier, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léo Grenier.

Montréal, le 10 septembre 1990

68840-39-2

*Le procureur ,*  
JACQUES PAQUET, *avocat*

### Marie Alette

Prenez avis que Marie Alette, domiciliée au 9435, Charton, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alette Perry.

Montréal, le 6 septembre 1990

68994-40-2

*Les procureurs de la requérante* ,  
CARRIÈRE, DAME, PAQUET

### Marie Anne Olivine Antoinette Aubin dit Mignault

Prenez avis que Marie Anne Olivine Antoinette Aubin dit Mignault, domiciliée au 625, 2<sup>e</sup> Avenue, appartement 307, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marianne Olivine Antoinette Aubin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Québec, le 18 septembre 1990

68903-40-2

*La requérante* ,  
MARIE ANNE OLIVINE ANTOINETTE MIGNAULT

### Marie Élise Mélanie Gaudet

Prenez avis que Marie Élise Mélanie Gaudet, domiciliée au 119, place Chambord, Saint-Lambert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Élise Mélanie Billard-Gaudet.

Saint-Lambert, le 10 septembre 1990

68752-39-2

*La requérante* ,  
MARIE ÉLISE MÉLANIE GAUDET

### Marie Hélène Lyse Daoust

Prenez avis que Marie Hélène Lyse Daoust, domiciliée au 218, Duchesneau, Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Hélène Lyse Dominique Daoust.

Ce changement affectera aussi Gabrielle, Chantal et Gilbert Robitaille, domiciliés à la même adresse.

Terrebonne, le 11 septembre 1990

68753-39-2

*La requérante* ,  
MARIE HÉLÈNE LYSE DAoust

### Marie Jeanne Léona Sylvie Picard

Prenez avis que Marie Jeanne Léona Sylvie Picard, domiciliée au 7923 A, Saint-Gérard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Joanna Pascal Laurence Picard.

Montréal, le 21 septembre 1990

68981-40-2

*La requérante* ,  
MARIE JEANNE LÉONA SYLVIE PICARD

### Marie Mona Colette Blanchette

Prenez avis que Marie Mona Colette Blanchette, domiciliée au 712, Pontiac, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Doris Ginette Blanchette.

Repentigny, le 13 septembre 1990

68831-39-2

*La requérante* ,  
MARIE MONA COLETTE BLANCHETTE

### Michelangelo Schillaci

Prenez avis que Michelangelo Schillaci, domicilié au 1605, Victoria, appartement 601, Saint-Lambert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Miguel Schillaci.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Longueuil, le 10 septembre 1990

68754-39-2

*Les procureurs du requérant* ,  
LAFONTAINE, CHAMBERLAND, PARADIS

### Myriam Hajeii

Prenez avis que Myriam Hajeii, domiciliée au 3550, rue Jeanne-Mance, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Shiva Arya.

Montréal, le 31 août 1990

68799-39-2

*Le procureur de la requérante* ,  
JOSEPH LA LEGGIA

### Myriam Yseult Caroline Lefebvre-Thibault

Prenez avis que Myriam Yseult Caroline Lefebvre-Thibault, domiciliée au 33, rue Charles, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Myriam Yseult Caroline Lefebvre.

Aylmer, le 17 septembre 1990

68904-40-2

*Le procureur de la requérante* ,  
GASTON LALLEMENT, avocat

### N'am Ouern Uy

Prenez avis que N'am Ouern Uy, domicilié au 237, rue Saint-Elzéar, Vimont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Namara Uy.

Montréal, le 13 septembre 1990

68832-39-2

*Le procureur du requérant* ,  
ME CAROLE CHARTRÉ

### Nguyen Ngoc Thach

Prenez avis que Nguyen Ngoc Thach, domicilié au 928, White, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Nguyen.

Saint-Laurent, le 21 août

68755-39-2

*Le procureur du requérant* ,  
DANIELLE SAINT-GERMAIN, avocate

### Pierre Lavoie

Prenez avis que Pierre Lavoie, domicilié au 245, boulevard du Royaume, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Boily.

Chicoutimi, le 5 septembre 1990

*Les procureurs du requérant ,*  
PERIGNY, BEAULIEU, VÉZINA,  
GAUTHIER & VACHON

68756-39-2

### Piers-Hugues Clairmont (Frappier)

Prenez avis que Piers-Hugues Clairmont (Frappier), domicilié à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre-Hugues Saintonge.

Ce changement affectera aussi Sonia St-Onge, Yohann Clairmont (Frappier).

Montréal, le 10 septembre 1990

*Le requérant ,*  
PIERS-HUGUES CLAIRMONT (FRAPPIER)

68921-40-2

### Régent Montminy

Prenez avis que Régent Montminy, domicilié au 175, rue Hamel, Saint-Gilles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Montminy.

Saint-Gilles, le 19 septembre 1990

*Le requérant ,*  
RÉJEAN MONTMINY

68905-40-2

### Reza Nazem

Prenez avis que Reza Nazem, domicilié au 2500, boulevard Université, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de James Reza Nazem.

Lennoxville, le 11 septembre 1990

*Le procureur du requérant ,*  
JACQUELINE KOURI, *avocate*

68757-39-2

### Richere Pellerin

Prenez avis que Richere Pellerin, domiciliée au 10375, rue Larose, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richere Lalancette.

Brossard, le 12 septembre 1990

*Le procureur de la requérante ,*  
GUY FONTAINE, *notaire*

68861-39-2

### Robert Vigneau

Prenez avis que Robert Vigneau, domicilié au 1158, 5<sup>e</sup> Avenue, Saint-Rédempteur, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Vigneault.

Saint-Rédempteur, le 21 septembre 1990

*Le requérant ,*  
ROBERT VIGNEAU

68995-40-2

### Sonia St-Onge

Prenez avis que Sonia St-Onge, domiciliée à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sonia Saintonge.

Ce changement affectera aussi Yohann Clairmont (Frappier), Piers-Hugues Clairmont (Frappier).

Montréal, le 10 septembre 1990

*La requérante ,*  
SONIA ST-ONGE

68922-40-2

### Stéphane Régis

Prenez avis que Stéphane Régis, domicilié au 75, rue Beattie, Chambly, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stephen Régis.

*Le procureur du requérant ,*  
CAROLE LÉGER, *avocate*

68923-40-2

### Sylvie Bruneau

Prenez avis que Sylvie Bruneau, domiciliée au 195, croissant McNicoll, Dorval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Santini.

Dorval, le 19 juillet 1990

*La requérante ,*  
SYLVIE BRUNEAU

1871-40-2

### Theodore Vavaroutsos

Prenez avis que Theodore Vavaroutsos, domicilié au 3585, rue Beauséjour, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Theodore Ted Vavas.

Ce changement affectera aussi Peter Vavaroutsos et Nicholas Vavaroutsos, ses fils mineurs.

Montréal, le 20 septembre 1990

*Le requérant ,*  
THEODORE VAVAROUTSOS

68948-40-2

### Thierry Salim Alexandre Lefebvre-Thibault

Prenez avis que Thierry Salim Alexandre Lefebvre-Thibault, domicilié au 33, rue Charles, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thierry Salim Alexandre Lefebvre.

Aylmer, le 17 septembre 1990

*Le procureur du requérant ,*  
GASTON LALLEMENT, *avocat*

68906-40-2

### Yohann Clairmont (Frappier)

Prenez avis que Yohann Clairmont (Frappier), domicilié à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yohann

Saintonge.

Ce changement affectera aussi Sonia St-Onge, Piers-Hugues Clairmont (Frappier).

Montréal, le 10 septembre 1990

68924-40-2

*Le requérant,*  
YOHANN CLAIRMONT (FRAPPIER)

## Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-007036-900

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BERTHANE RUSSOM, domicilié au 2698, Châteauguay, Montréal, défendeur.

### Assignment

Ordre est donné à Berthane Russom, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-007025-903

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTIAN GAUTHIER, domicilié au 1375, Lafontaine, appartement 44, Montréal, défendeur.

### Assignment

Ordre est donné à Christian Gauthier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-006904-900

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DENIS BARRETTE, domicilié au 1345, de Calais, Duvernay, Laval, défendeur.

### Assignment

Ordre est donné à Denis Barrette, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-006923-900

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre EDDY SCHWARTZ, domicilié au 2735, Bourbonnière, appartement 3, Montréal, défendeur.

### Assignment

Ordre est donné à Eddy Schwartz, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-007027-909

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HUGUES LAPORTE, domicilié au 16, Sainte-Foy, Châteauguay, défendeur.

### Assignment

Ordre est donné à Hugues Laporte, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-006979-902

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LINA RAICHE, domiciliée au 3539, boulevard Grande-Vallée, R.R. 1, Chertsey, défenderesse.

### Assignment

Ordre est donné à Lina Raiche, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-006921-904

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE ROUSSEL, domicilié au 210, Principale, Saint-Éloi, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Pierre Roussel, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-006906-905

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RUTH BARTHELEMY, domiciliée au 709, 73<sup>e</sup> Avenue, Chomedey, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Ruth Barthélémy, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-007020-904

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVAIN BEAUVAIS, domicilié au 625, Georges, appartement 306, Longueuil, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à Sylvain Beauvais, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-007029-905

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVIE LORD, domiciliée à Landrienne, Abitibi, défenderesse.

*Assignment*

Ordre est donné à Sylvie Lord, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Québec  
No 200-02-007030-903

**L**E PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre WILLIAM MCINTOSH (Bill), domicilié au 317, Ontario Est, Montréal, défendeur.

*Assignment*

Ordre est donné à William McIntosh (Bill), partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 18 septembre 1990

1872

*Le greffier,*  
NICOLE CÔTÉ

## Compagnie (Partie IA) — Loi sur les

### Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2758-8193		
2758-8193 QUÉBEC INC.	1990 08 13	Laval
2840-0968		
2840-0968 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Rimouski
2840-0976		
2840-0976 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Frontenac
2840-0984		
2840-0984 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Roberval
2840-1206		
2840-1206 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Rimouski
2840-1222		
2840-1222 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Alma
2840-1230		
2840-1230 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Trois-Rivières
2840-1511		
2840-1511 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Saint-François
2840-1628		
2840-1628 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Québec
2840-1636		
2840-1636 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Saint-Hyacinthe
2840-1651		
2840-1651 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Saint-François
2840-1677		
2840-1677 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Québec
2840-1693		
2840-1693 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Longueuil
2840-1701		
2840-1701 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Longueuil
2840-1719		
2840-1719 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Chicoutimi
2840-1743		
2840-1743 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Chicoutimi
2840-1750		
2840-1750 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Québec
2840-1768		
2840-1768 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Beauce
2840-1792		
2840-1792 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Québec
2840-1842		
2840-1842 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Québec
2840-2162		
2840-2162 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Gaspé
2840-2352		
2840-2352 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-2394		
2840-2394 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Québec
2840-2428		
2840-2428 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Québec
2840-2444		
2840-2444 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Longueuil
2840-2493		
2840-2493 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Frontenac
2840-2584		
2840-2584 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Kamouraska
2840-2600		
2840-2600 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Frontenac
2840-2642		
2840-2642 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Arthabaska
2840-2857		
2840-2857 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montmagny
2840-2873		
2840-2873 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Beauce
2840-3277		
2840-3277 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Québec
2840-3285		
2840-3285 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Mingan
2840-3350		
2840-3350 QUÉBEC INC.	1990 09 14	Hull
2840-3368		
2840-3368 QUÉBEC INC.	1990 09 14	Québec
2840-3392		
2840-3392 QUÉBEC INC.	1990 09 14	Québec
2840-3483		
2840-3483 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2840-3517		
2840-3517 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Québec
2840-3723		
2840-3723 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Mingan
2840-3731		
2840-3731 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Québec
2840-4515		
2840-4515 QUÉBEC INC.	1990 09 14	Québec
2840-4523		
2840-4523 QUÉBEC INC.	1990 09 14	Québec
2842-4091		
2842-4091 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Joliette
2842-4117		
2842-4117 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Iberville
2842-4125		
2842-4125 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Laval
2842-4240		
2842-4240 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-4257		
2842-4257 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Trois-Rivières
2842-4281		
2842-4281 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-4349		
2842-4349 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Laval
2842-4372		
2842-4372 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Bedford
2842-4398		
2842-4398 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4406		
2842-4406 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-4430		
2842-4430 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Longueuil
2842-4448		
2842-4448 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Roberval
2842-4463		
2842-4463 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2842-4471		
2842-4471 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-4513		
2842-4513 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2842-4521		
2842-4521 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Beauharnois
2842-4539		
2842-4539 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2842-4604		
2842-4604 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Mégantic
2842-4612		
2842-4612 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Longueuil
2842-4620		
2842-4620 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Longueuil
2842-4638		
2842-4638 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Beauharnois
2842-4646		
2842-4646 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Trois-Rivières
2842-4679		
2842-4679 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4687		
2842-4687 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Saint-François
2842-4695		
2842-4695 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Longueuil
2842-4729		
2842-4729 QUÉBEC INC.	1990 09 05	Montréal
2842-4737		
2842-4737 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Terrebonne
2842-4778		
2842-4778 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Hull
2842-4786		
2842-4786 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4802		
2842-4802 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Laval
2842-4828		
2842-4828 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Laval
2842-4844		
2842-4844 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-4877		
2842-4877 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-4893		
2842-4893 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-4901		
2842-4901 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Terrebonne
2842-4919		
2842-4919 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Terrebonne
2842-4927		
2842-4927 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Terrebonne
2842-4935		
2842-4935 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-4943		
2842-4943 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Trois-Rivières
2842-4950		
2842-4950 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Laval
2842-4968		
2842-4968 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4976		
2842-4976 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4984		
2842-4984 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4992		
2842-4992 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5007		
2842-5007 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5064		
2842-5064 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5072		
2842-5072 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5080		
2842-5080 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5098		
2842-5098 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5114		
2842-5114 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5122		
2842-5122 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5130		
2842-5130 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5155		
2842-5155 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5163		
2842-5163 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5197		
2842-5197 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Trois-Rivières
2842-5205		
2842-5205 QUÉBEC INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5254		
2842-5254 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5262		
2842-5262 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-5270		
2842-5270 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5320		
2842-5320 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-5395		
2842-5395 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Beauharnois
2842-5445		
2842-5445 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Joliette
2842-5460		
2842-5460 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Beauce
2842-5478		
2842-5478 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Québec
2842-5510		
2842-5510 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Abitibi
2842-5528		
2842-5528 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Beauharnois
2842-5536		
2842-5536 QUÉBEC INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-5585		
2842-5585 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2842-5627		
2842-5627 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-5643		
2842-5643 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Beauharnois
2842-5650		
2842-5650 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-5684		
2842-5684 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Longueuil
2842-5726		
2842-5726 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Beauharnois
2842-5734		
2842-5734 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Beauharnois
2842-5742		
2842-5742 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Beauharnois
2842-5775		
2842-5775 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Chicoutimi
2842-5791		
2842-5791 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Montréal
2842-5809		
2842-5809 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Longueuil
2842-5825		
2842-5825 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Terrebonne
2842-5841		
2842-5841 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2842-5874		
2842-5874 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Terrebonne
2842-5882		
2842-5882 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Laval
2842-5916		
2842-5916 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Saint-Hyacinthe
2842-5924		
2842-5924 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Mingan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-5932		
2842-5932 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Mingan
2842-6005		
2842-6005 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Montréal
2842-6062		
2842-6062 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6088		
2842-6088 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6104		
2842-6104 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Chicoutimi
2842-6138		
2842-6138 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-6146		
2842-6146 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-6153		
2842-6153 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6229		
2842-6229 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6237		
2842-6237 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6245		
2842-6245 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Iberville
2842-6252		
2842-6252 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6260		
2842-6260 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6278		
2842-6278 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6286		
2842-6286 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6310		
2842-6310 QUÉBEC INC.	1990 09 10	Abitibi
2842-6336		
2842-6336 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Laval
2842-6351		
2842-6351 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6369		
2842-6369 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Saint-Hyacinthe
2842-6377		
2842-6377 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6385		
2842-6385 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6435		
2842-6435 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Laval
2842-6443		
2842-6443 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Québec
2842-6450		
2842-6450 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6468		
2842-6468 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6476		
2842-6476 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-6484		
2842-6484 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Longueuil
2842-6534		
2842-6534 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6575		
2842-6575 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Beauharnois
2842-6583		
2842-6583 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Saint-François
2842-6625		
2842-6625 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Laval
2842-6633		
2842-6633 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6658		
2842-6658 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Terrebonne
2842-6682		
2842-6682 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6690		
2842-6690 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6716		
2842-6716 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6724		
2842-6724 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Terrebonne
2842-6765		
2842-6765 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Terrebonne
2842-6781		
2842-6781 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Terrebonne
2842-6823		
2842-6823 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Saint-Hyacinthe
2842-6856		
2842-6856 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6914		
2842-6914 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Beauharnois
2842-6922		
2842-6922 QUÉBEC INC.	1990 09 11	Laval
2842-6955		
2842-6955 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Beauharnois
2842-6971		
2842-6971 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-7011		
2842-7011 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Joliette
2842-7037		
2842-7037 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-7045		
2842-7045 QUÉBEC INC.	1990 09 13	Montréal
2842-7110		
2842-7110 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Terrebonne
2842-7136		
2842-7136 QUÉBEC INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6021		
ACECO ÉLECTRIQUE (1990) LTÉE	1990 09 10	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-1883 LES ALIMENTATIONS ANTILLAISES ET AFRICAINES INC.	1990 09 14	Québec
2842-5866 AMBIANCE NOUVELLE INC.	1990 09 10	Montréal
2842-6187 LES AMUSEMENTS D.M.C. INC.	1990 09 11	Montréal
2840-0901 L'AS DU REMORQUAGE INC.	1990 09 07	Québec
2842-5049 ASSURANCES ACTUEL INC.	1990 09 06	Gaspé
2842-6641 AUDET & GODIN INC.	1990 09 11	Beauharnois
2840-2170 AUREL TREMBLAY SERVICES INC.	1991 02 01	Chicoutimi
2840-3418 LES AUTOS TECNO INC.	1990 09 10	Beauce
2840-3186 LES AUVENTS SERGE BILODEAU INC.	1990 09 11	Québec
2842-5551 A.B.C. MAINTENANCE INC.	1990 09 07	Iberville
2840-2568 BEAUCE OXYGÈNE INC.	1990 09 10	Beauce
2842-4497 BÉTONNAGE PACIFIQUE INC. <i>PACIFIC CONCRETE WALLS INC.</i>	1990 09 10	Montréal
2840-2154 BILLARD PUB C.B. INC.	1990 09 12	Québec
2840-1818 BOUTIQUE JEAN DANIELLE INC.	1990 09 13	Arthabaska
2842-5346 BOUTIQUE LA NOTTÉ INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5833 BUANDERETTE CLO-DAN INC.	1990 09 13	Montréal
2842-4570 BUFFET MING WAH INC.	1990 09 10	Montréal
2840-0992 CAMION MÉTRO EXPERT INC.	1990 09 12	Québec
2842-4208 CARIBOU CANADA INC.	1990 09 07	Montréal
2840-2121 CAROSSERIE LÉVIS INC.	1990 09 10	Québec
2842-5817 LES CARROSSERIES G. GUIMOND INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-7003 CENTRE CANIN JOLIETTE INC.	1990 09 12	Joliette
2842-5718 CENTRE DE COUPE JACK INC.	1990 09 11	Montréal
2842-4760 CENTRE DE LIQUIDATION ET DE SAISIE C.G. INC.	1990 09 06	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-7300 LE CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGE INC. <i>PRESTIGE BUSINESS CENTRE INC.</i>	1990 09 13	Montréal
2842-4364 CENTRE LAMA D'AUTOS INC.	1990 09 06	Montréal
2842-2723 CENTRE NAUTIQUE NORD-SUD INC.	1990 09 06	Longueuil
2842-4455 CEVANED INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5999 CHANTAL REID HAUTE COIFFURE INC.	1990 09 10	Beauharnois
2840-2915 CHARTRAND, PARÉ, HEYWOOD & ASSOCIÉS INC. <i>CHARTRAND, PARÉ, HEYWOOD &amp; ASSOCIATES INC.</i>	1990 09 12	Montréal
2842-5247 CHÂTEAU FIL DE L'EAU INC.	1990 09 06	Montréal
2842-6401 CLINIQUE DENTAIRE LEBEUF & KAKON INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6120 COMPAGNIE M.M.H. ALIMENTS & COMMERCE INC.	1990 09 10	Laval
2842-4265 COMPLICITÉ CRÉATION CUIR & FOURRURE INC.	1990 09 10	Terrebonne
2840-1131 COMPOGRAVURE INC.	1990 09 10	Québec
2842-5437 LES COMPRESSEURS G.D.G. INC.	1990 09 10	Joliette
2842-5544 LES CONFISERIES JEAN-GUY LEVAC INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-2780 CONSTRUCTION 440 INC.	1990 09 06	Laval
2840-2618 CONSTRUCTION CHARLES FOURNIER INC.	1990 09 12	Montmagny
2842-6997 CONSTRUCTION PYLÔNE INC.	1990 09 12	Montréal
2840-0919 CONSTRUCTION P.Y. LÉTOURNEAU INC.	1990 09 07	Joliette
2842-4414 CONSTRUCTION & RÉNOVATION J.M. LANGLOIS INC.	1990 09 06	Saint-François
2842-5338 CONSTRUCTIONS DESCO INC.	1990 09 07	Montréal
2840-3509 LES CONSTRUCTIONS J.G.L. INC.	1990 09 12	Trois-Rivières
2842-4588 LES CONSTRUCTIONS K.S.M. INC.	1990 09 10	Joliette
2842-4596 LES CONSTRUCTIONS QUALI-PRO INC.	1990 09 10	Terrebonne
2842-5304 LES CONSTRUCTIONS ROGER GUERTIN INC.	1990 09 07	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-0927 CONSTRUCTIONS ROLLAND AUGER INC.	1990 09 07	Québec
2842-4794 CONSTRUCTIONS R.D.P. INC.	1990 09 06	Montréal
2842-5593 CONSTRUCTIONS VILLA SOLEIL INC.	1990 09 10	Richelieu
2842-4323 CONSTRUCTIONS ZARA INC.	1990 09 05	Laval
2840-2063 LES CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT BCGLS INC.	1990 09 07	Joliette
2842-2731 CONSULTANTS G R B G INC.	1990 09 06	Longueuil
2842-5452 LES CONSULTANTS G. VILLENEUVE INC.	1990 09 10	Saint-Hyacinthe
2842-5502 LES CONTENANTS B.D.F. (1990) INC.	1990 09 07	Laval
2840-3251 CONTENEURS ROCK FOREST INC.	1990 09 12	Saint-François
2842-2749 CORPORATION DE COMMERCE INTERNATIONAL M.T.M. <i>M.T.M. INTERNATIONAL TRADING CORPORATION</i>	1990 09 06	Montréal
2842-7318 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR <i>FIRST NATIONS DEVELOPMENT CORPORATION OF QUÉBEC AND LABRADOR</i>	1990 09 13	Québec
2842-5171 LA CORPORATION D'ACQUISITION SFRH INC.	1990 09 07	Montréal
2842-6518 CORPORATION INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT S.A.N. INC. <i>S.A.N. INTERNATIONAL INVESTMENT &amp; SECURITIES CORPORATION INC.</i>	1990 09 12	Laval
2842-5296 LES COSMÉTIQUES MARIE-CLAIRE LEVAC INC.	1990 09 07	Longueuil
2840-2360 CÔTÉ & DEMERS ÉLECTRIQUE INC.	1990 09 07	Montmagny
2842-6419 C.A. TECH INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6526 DÉNEIGEMENT & TRANSPORT BACHAND INC.	1990 09 12	Bedford
2842-4745 DESIGN SUMMUM INC.	1990 09 06	Montréal
2842-7060 DÉVELOPPEMENTS LES MANOIRS INC.	1990 09 13	Terrebonne
2842-7052 LES DÉVELOPPEMENTS PORTNEUVIENS INC.	1990 09 13	Iberville
2842-5676 LES DIFFUSIONS DWEDO INC.	1990 09 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-1867 DISTRIBUTION M.G. PROVOST INC.	1990 09 13	Terrebonne
2842-7102 DISTRIBUTIONS DANIEL A. GIRARD INC.	1990 09 12	Saint-Hyacinthe
2842-5494 LES DISTRIBUTIONS MICHEL LAPOINTE INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-5379 DORÉ MAÇONNERIE INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-5908 D.S.P. FONDATION INC.	1990 09 10	Abitibi
2842-4885 ÉCOLE DE CONDUITE TEC-PLUS INC.	1990 09 07	Montréal
2840-2931 LES ÉDITIONS DE LA HUIT INC.	1990 09 14	Québec
2842-6864 EDITUS INC.	1990 09 12	Montréal
2842-4489 ELCO LAB. INC.	1990 09 07	Montréal
2842-4547 ÉLIE SPORTS INC.	1990 09 10	Montréal
2842-4174 LES ENTREPRISES DENISE T. ARSENEAULT INC.	1990 09 05	Longueuil
2840-2386 LES ENTREPRISES JEAN-EUDES TREMBLAY INC.	1990 09 10	Québec
2840-3426 ENTREPRISES M. GILBERT INC.	1990 09 10	Québec
2842-2756 LES ENTREPRISES M.R. TECH INC.	1990 09 06	Beauharnois
2842-2764 LES ENTREPRISES PACDOR INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4554 LES ENTREPRISES PROBIGEST INC.	1990 09 10	Terrebonne
2842-5056 LES ENTREPRISES P. MEILLEUR INC.	1990 09 06	Longueuil
2842-4182 LES ENTREPRISES RENÉ ARSENEAULT INC.	1990 09 05	Longueuil
2842-4836 LES ENTREPRISES R. VERELLI INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5239 LES ENTREPRISES SERLO INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5361 ÉPICERIE ASIATIQUE 7583 INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-4216 L'ÉQUIPE B.A.S.C. INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-5569 ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE D.S.D. INC.	1990 09 10	Laval
2842-6195 EUROCHAINE INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6542 EURO-CAN INTÉRIEURS INC. <i>EURO-CAN INTERIORS INC.</i>	1990 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-1826 EXCAVATION ST-ZÉNON INC.	1990 09 13	Joliette
2840-2634 LES EXPERTISES GIGUÈRE INC.	1990 09 13	Québec
2758-7468 FERME VOTEK INC.	1990 08 07	Gaspé
2840-1198 FERME YVON & HUGUETTE LAMY INC.	1990 09 11	Trois-Rivières
2842-5221 FESTIVAL MONDIAL DE LA CHANSON DE ST-SAUVEUR-DES-MONTS ET DE PIEDMONT INC.	1990 09 06	Terrebonne
2842-6344 FIBRO-MAR INC.	1990 09 11	Beauharnois
2842-5858 FIXTECH INC.	1990 09 10	Saint-François
2840-1800 LES FLEURS DE SYLVIE ET NICOLE INC.	1990 09 13	Québec
2842-5973 GARAGE CLOUTIER JOYAL INC.	1990 09 10	Richelieu
2842-6047 LES GÉRANCES DE LA HORDE SAUVAGE INC.	1990 09 10	Mingan
2840-2337 GESTION BELNAT INC.	1990 09 07	Frontenac
2842-6054 GESTION C.G.M.C. INC.	1990 09 11	Drummond
2842-5635 GESTION DOMEX INC.	1990 09 11	Montréal
2840-3715 GESTION D. DESLONGCHAMPS INC.	1990 09 13	Québec
2840-2055 GESTION F.B. (916) INC.	1990 09 10	Beauce
2842-5213 GESTION IMMOBILIÈRE ANNE MOISAN INC.	1990 09 06	Montréal
2842-4232 GESTION IMMOBILIÈRE SACHAR INTER INC.	1990 09 07	Montréal
2842-5411 GESTION JEAN-EUDES DUBÉ INC.	1990 09 10	Longueuil
2840-2949 GESTION JEAN-FRANÇOIS LAPORTE INC.	1990 09 13	Joliette
2840-2659 GESTION JEAN-SÉBASTIEN GRENIER INC.	1990 09 13	Arthabaska
2842-5965 GESTION LEBERLAN INC.	1990 09 10	Saint-François
2842-5429 GESTION LUC DUBÉ INC.	1990 09 10	Longueuil
2840-1776 GESTION L.P.J. INC.	1990 09 12	Montréal
2842-6831 GESTION MARCEL GEMME INC.	1990 09 12	Saint-Hyacinthe
2840-2923 GESTION MAURICE LÉVESQUE JR. INC.	1990 09 13	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-6112 GESTION NERIKA INC.	1990 09 10	Richelieu
2840-2667 GESTION NICOLE COURTOIS INC.	1990 09 13	Arthabaska
2842-6849 GESTION NORMAND SAMSON INC.	1990 09 12	Saint-François
2842-5312 GESTION OPÉRATIONNELLE ET TECHNIQUE HAMDEL (G.O.T.H.) INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-7029 GESTION PAQUETTE & CHARLAND INC.	1990 09 13	Montréal
2840-2865 GESTION PARIZEAU, TREMBLAY, FOREST LTÉE	1990 09 12	Alma
2840-1859 GESTION PIERRE BLOUIN INC.	1990 09 14	Québec
2842-5403 GESTION ROBERT DUBÉ INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-4331 GESTION SEPT OU HUIT MILLE INC.	1990 09 05	Québec
2840-1123 LES GESTIONS ANDRÉ THIFFAULT (1990) INC.	1990 09 06	Saint-Maurice
2842-2772 LES GICLEURS D.S. INC.	1990 09 06	Terrebonne
2842-6732 GRAPHITEK-DESIGN INC.	1990 09 11	Laval
2842-6328 GROUPE AMCORP SOCIÉTÉ DE DESIGN INC.	1990 09 11	Laval
2842-6203 LE GROUPE AUGER INC.	1990 09 11	Montréal
2842-5387 GROUPE GEOTEX CONSTRUCTION INC.	1990 09 10	Longueuil
2840-3343 LE GROUPE IMMOBILIER J.L.L.P. INC.	1990 09 14	Québec
2840-2626 GROUPE M.N.C.P. INC.	1990 09 13	Québec
2842-6211 GROUPE RENÉ-ALEXANDRE INC.	1990 09 11	Montréal
2842-4224 GUÉRILLA GESTION INC.	1990 09 07	Beauce
2842-6500 HABITATIONS ALAIN FOURESTIÉ INC.	1990 09 11	Longueuil
2842-5148 IMMEUBLES B.C.G. BENOÎT INC.	1990 09 06	Terrebonne
2840-2204 LES IMMEUBLES CJCC, INC.	1990 09 13	Gaspé
2842-5486 LES IMMEUBLES INTER-MÉTROPOLITAIN L.G. INC.	1990 09 10	Terrebonne
2842-5288 LES IMMEUBLES L.T.A. INC.	1990 09 07	Québec
2842-6906 IMMEUBLES RE/ACTION INC.	1990 09 11	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-6963 LES IMMOBILIERS ACG INC.	1990 09 12	Beauharnois
2842-6294 IMPORT - EXPORT ABOULABAN INC.	1990 09 10	Montréal
2840-2451 IMPRIMERIE ONIL CARRIÈRE INC.	1990 08 23	Saint-François
2842-5700 LES INDUSTRIES KRANKO INC.	1990 09 11	Longueuil
2842-4869 INFO-DATA M.R. INC.	1990 09 07	Longueuil
2842-4661 INSTALLATIONS B.P.L. INC.	1990 09 06	Saint-Hyacinthe
2842-4273 LES INVESTISSEMENTS D.E.L. INC.	1990 09 07	Chicoutimi
2842-4158 LES INVESTISSEMENTS EIFFEL INC.	1990 09 05	Laval
2842-4752 LES INVESTISSEMENTS L'ARAIGNÉE INC.	1990 09 06	Laval
2842-4562 LES INVESTISSEMENTS PST INC. <i>PST INVESTMENTS INC.</i>	1990 09 10	Longueuil
2842-4810 ISOLATION N. ALARIE INC.	1990 09 05	Montréal
2840-2576 KARATÉ SPORT P.F. INC.	1990 09 10	Québec
2842-6096 KFILMS INC.	1990 09 11	Montréal
2840-3434 LABORATOIRE TÉRAPO-MÉDIK INC.	1990 09 11	Québec
2840-3459 LOCATION V.I.P. INC.	1990 09 11	Québec
2842-4299 LOGICIELS PARALLAX INC.	1990 09 10	Montréal
2842-6815 M & R PERREAULT AUTOMOBILE INC.	1990 09 12	Joliette
2842-5692 LES MACHINERIES J.B. INC.	1990 09 11	Montréal
2840-3749 MAINTENANCE G.N. INC.	1990 09 13	Québec
2842-4505 MAINTENANCE SIGMA INC.	1990 09 10	Laval
2842-3390 MAISON J.L. (1990) INC.	1990 09 04	Trois-Rivières
2842-6609 MAMIX INC.	1990 09 11	Laval
2842-5577 MARC GADOURY INC.	1990 09 10	Montréal
2842-6013 MARCHÉ DE SOUVENIR GUY INC. <i>GUY SOUVENIR MARKET INC.</i>	1990 09 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2842-2707 MARCHÉ DES VALEURS GYZER INC. GYZER SECURITIES TRADING INC.	1990 09 05	Montréal
2842-4141 MARCHÉ DES VALEURS VICTORY INC. VICTORY SECURITIES TRADING INC.	1990 09 05	Montréal
2842-4711 MARIE VERMETTE INC.	1990 09 05	Montréal
2840-2147 MICHON & MICHON INC.	1990 09 17	Richelieu
2842-4190 MICRO CAPITAL QUÉBEC INC.	1990 09 07	Montréal
2840-3194 MSJ TRANSPORT INC.	1990 09 11	Québec
2840-1644 M. HEAFEY INC.	1990 09 07	Labelle
2840-2485 NETTOYEUR ÉCLAT NET INC.	1990 09 13	Québec
2840-1784 NICOLE COLLIN AUTO INC.	1990 09 12	Terrebonne
2842-5106 NURSIPHARM INC.	1990 09 06	Montréal
2840-3202 OXYPRO INC.	1990 09 11	Frontenac
2842-4851 PARIS, LANDRY LTÉE	1990 09 07	Longueuil
2842-6302 PÉTROLES MÉNARD INC.	1990 09 10	Beauharnois
2842-6393 LES PÉTROLES SECOURS INC.	1990 09 11	Abitibi
2842-5940 LES PIÈCES POUR LAMPES R.K.S. INC.	1990 09 10	Laval
2840-2592 LES PLACEMENTS A. KIROUAC INC.	1990 09 12	Québec
2842-6070 PLACEMENTS BRIARPATCH INC. BRIARPATCH HOLDINGS INC.	1990 09 11	Montréal
2842-5759 PLACEMENTS CHARLES LUSSIER INC.	1990 09 12	Longueuil
2842-6666 LES PLANCHERS DE CIMENT VÉCO INC.	1990 09 12	Longueuil
2842-4653 PLOMBERIE ROND-EAU INC.	1990 09 06	Joliette
2842-5353 LES PORTES D'ACIER LE GARDEUR INC.	1990 09 07	Joliette
2842-6161 LE POTAGER ST-JACQUES INC.	1990 09 11	Bedford
2842-5981 LES PRESSAGES ÉCLAIR INC.	1990 09 10	Longueuil
2842-6989 PRO RESSOURCES INC.	1990 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-3475 PRODUCTIONS B.L.V. INC.	1990 09 11	Québec
2842-6930 LES PRODUCTIONS JEAN-BERNARD HÉBERT INC.	1990 09 11	Montréal
2842-6740 LES PRODUITS LIMKI INC.	1990 09 11	Montréal
2840-1685 PROGRAMME DE FORMATION M.S. INC.	1990 09 10	Saint-François
2842-6179 LES PROJETS ARIANE LTÉE	1990 09 11	Laval
2842-4380 LES PUBLICATIONS PULMAN INC.	1990 09 06	Montréal
2842-6799 PULSAR INTERNATIONAL INC.	1990 09 12	Richelieu
2842-6567 RÉALISATIONS GRAPHIE INC.	1990 09 13	Laval
2842-4133 RÉCOLTES DE L'OCÉAN INC. OCEAN HARVEST INC.	1990 09 05	Montréal
2842-4703 REMBOURATEK MODERNE INC.	1990 09 05	Longueuil
2840-1503 RÉNOVATION MULTI-DIMENSIONS INC.	1990 09 07	Québec
2842-6492 RESSOURCES IMMOBILIÈRES RMS INC.	1990 09 12	Joliette
2842-6559 RESTAURANT KIM HOUR INC.	1990 09 12	Montréal
2842-5957 RESTAURANT LE FITZGERALD DE CHICOUTIMI INC.	1990 09 10	Chicoutimi
2840-0489 RICDI INC.	1990 09 07	Terrebonne
2840-3319 ROY 100 LIMITES INC.	1990 09 13	Montmagny
2842-6807 SALON D'OPTIQUE ANDRÉE LAMOUREUX INC.	1990 09 12	Montréal
2842-7128 LES SÉRIGRAPHIES QUALITEX INC.	1990 09 12	Montréal
2840-2113 SERVICE AGRICOLE STE-MARGUERITE INC.	1990 09 11	Québec
2842-6773 SERVICE D'EXPERTISE EN MÉTHODES D'ÉVALUATION S.E.M.E. INC.	1990 09 12	Montréal
2842-5601 SERVICES DE CONSULTATION EN INFORMATIQUE (S.C.I.) INC.	1990 09 10	Montréal
2840-1891 SIMO RÉNOVATION INC.	1990 09 14	Québec
2842-5767 SOCIÉTÉ REJA INC.	1990 09 12	Longueuil
2842-5890 SPEQ CAPITECQ I INC.	1990 09 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-3442 STATEXTE INC.	1990 09 11	Québec
2842-2798 STATION-SERVICE J.A.G.S. INC.	1990 09 06	Beauharnois
2840-2840 STRATÈGE MARKETING COMMUNICATION INC.	1990 09 10	Québec
2842-5189 SUPERMARCHÉ ANDRÉ BOUCHARD & FILS INC.	1990 09 07	Joliette
2842-5668 SUPERMARCHÉ ROCH TREMBLAY INC.	1990 09 11	Longueuil
2842-6872 SYSTÈME DE CONVOYEUR BELT INC.	1990 09 12	Montréal
2842-5783 SYSTÈMES DE SÉCURITÉ C.B. INC.	1990 09 12	Laval
2842-5619 SYSTÈMES INTÉRIEURS R. DUMOULIN LTÉE	1990 09 10	Longueuil
2842-6039 TAM-TAM CADO INC.	1990 09 10	Montréal
2842-4109 THERRIEN,RODRIGUE COURTIER D'ASSURANCES INC.	1990 09 05	Montréal
2840-3400 TRANSPORT GILLES TESSIER INC.	1990 09 14	Québec
2842-6674 TRANSPORT MARIELLE. DENIS. INC.	1990 09 12	Terrebonne
2840-1214 TRANSPORT PAUL TRUDEAU INC.	1990 09 11	Trois-Rivières
2842-4422 TRANSPORT PIE X INC.	1990 09 06	Arthabaska
2840-2105 TRANSPORT STE-MARGUERITE INC.	1990 09 11	Québec
2842-6948 TRANSPORT YVAN BOISCLAIR INC.	1990 09 12	Terrebonne
2842-6757 TRANSTRONIC INC.	1990 09 11	Longueuil
2840-2196 TRANS-MAAX CANADA LTÉE	1990 09 13	Beauce
2840-3376 ULTRA LÉGERS OUTARDES (1990) INC.	1990 09 13	Baie-Comeau
2840-1115 VACANCES ESTRIE INTERNATIONALES INC.	1990 09 07	Saint-François
2842-6617 LES VENTES LERNA INC.	1990 09 11	Montréal
2842-2715 VIDÉO B.V. INC.	1990 09 06	Rouyn-Noranda
2758-8821 VITRERIE ST.-G. INC.	1990 08 13	Abitibi
2842-4166 VOYAGES 4 SAISONS (1990) INC.	1990 09 05	Longueuil
2842-6427 YAHYA MONTRÉAL INC.	1990 09 11	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2840-3491 YVES DOUCET FRUITS ET LÉGUMES INC.	1990 09 11	Trois-Rivières <i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD
1859		

### Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1330-7269 ASSURANCES JEAN-CLAUDE LECLERC INC.	1973 02 28	1990 08 13	
1369-7990 BOURGON ET FILS INC.	1974 09 25	1990 09 07	
1465-2267 BRASSERIE LE RELAIS DU BON VIVANT INC.	1976 03 01	1990 09 12	LES EXCAVATIONS ANDRÉ RAYNAULT INC.
1465-5617 CONSTRUCTION BARLO INC.	1976 03 15	1990 08 13	
1510-1876 ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ G. & D. BÉLANGER INC.	1978 01 16	1990 09 12	GRUPE GASTON BÉLANGER INC.
1285-3727 LES ENTREPRISES SUISSES INC.	1963 12 23	1990 09 11	
1177-3504 ÉQUIPEMENT AMOS, LTÉE	1961 03 07	1990 09 11	
1244-1804 E. & C. INTERNATIONAL DEVELOPMENTS LTD.	1969 05 07	1990 09 07	INVESTISSEMENTS WASSEN INC. WASSEN INVESTMENTS INC.
1638-6625 FERME MONTBLOIS INC.	1979 09 06	1990 09 13	
1640-0186 FERME PÉLADEAU ET FILS INC.	1979 11 23	1990 09 10	
1635-8012 LES FONDATIONS ROBERT BOURGET INC.	1979 04 27	1990 09 12	
1198-7427 FUTUROTO INC.	1970 06 22	1990 09 13	
1628-5199 GÉRALD ARSENAULT INC.	1978 07 21	1990 09 13	GÉRALD ARSENAULT INC.
1262-6768 GILBERT SAUVAGEAU CONSTRUCTION INC.	1954 01 28	1990 09 14	
1136-3660 JORDI BONET INC.	1963 07 23	1990 09 12	
1842-4663 MAURICE LÉPINE LTÉE	1980 12 31	1990 09 12	
1237-0607 NORMAND BEAUDOIN AUTOMOBILE INC.	1964 11 30	1990 09 07	
1138-0011 PLOMBERIE ALBERT PARADIS INC.	1968 12 27	1990 08 14	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1238-1539 P.H. BERGERON & FILS INC.	1971 11 22	1990 09 10	
1355-4936 ROGER ST-PIERRE & FILS INC.	1974 04 03	1990 09 14	
1118-8752 SERVICE D'ART CENTRAL INC.	1956 04 10	1990 09 07	
1463-1113 SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC.	1975 11 17	1990 09 11	
1632-0988 SPÉCIALITÉ POUR VOITURES ACCIDENTÉES R.B. INC.	1978 12 08	1990 09 14	
1480-7341 VARIÉTÉS J.C.R. INC.	1975 12 20	1990 09 12	
1462-1494 VILLA ST-LUCIEN INC.	1976 04 07	1990 09 11	

*L'Inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

1860

#### Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2840-2501 GESTION DILTEC INC.	GESTION DILTEC INC. DITILTEC INC.	1990 09 11	Longueuil
2840-3236 GESTION GERMAIN PELLETIER LTÉE	2746-8008 QUÉBEC INC. GESTION GERMAIN PELLETIER LTÉE	1990 10 01	Rimouski
2840-3467 RO-AD & FILS INC.	RO-AD. INC. RO-AD & FILS INC.	1990 09 30	Bonaventure
2840-3335 SCHENLEY CANADA INC.	SCHENLEY CANADA INC. 2760-2986 QUÉBEC INC. 2331-5708 QUÉBEC INC.	1990 09 14	Montréal

*L'Inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

1861

**Délivrance d'un certificat de modification**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2170-8722 2170-8722 QUÉBEC INC.	1984 05 28	1990 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2313-7227 2313-7227 QUÉBEC INC.	1984 12 11	1990 09 14	de la dénomination sociale: LES BOIS OLYMPIQUES INC.
2319-4962 2319-4962 QUÉBEC INC.	1985 04 17	1990 08 13	du district: Beauharnois
2425-8444 2425-8444 QUÉBEC INC.	1987 01 09	1990 09 12	de la dénomination sociale: PLOMBERIE SERGE BRUNEAU INC.
2530-7794 2530-7794 QUÉBEC INC.	1987 09 23	1990 09 12	du district: Longueuil
2544-4720 2544-4720 QUÉBEC INC.	1987 12 30	1990 09 12	du district: Drummond
2547-5997 2547-5997 QUÉBEC INC.	1988 01 29	1990 09 06	du district: Montréal
2619-4985 2619-4985 QUÉBEC INC.	1988 06 02	1990 09 07	de la dénomination sociale: GESTION ANDRÉ SANSREGRET INC.
2631-7164 2631-7164 QUÉBEC INC.	1988 11 14	1990 09 10	du district: Longueuil
2643-7046 2643-7046 QUÉBEC INC.	1989 05 01	1990 08 23	de la dénomination sociale: SOLIDEX CONSTRUCTION INC.
2643-8929 2643-8929 QUÉBEC INC.	1989 05 01	1990 09 07	du district: Iberville
2645-0411 2645-0411 QUÉBEC INC.	1989 04 25	1990 09 10	1) de la dénomination sociale: ANCRAGES CANADIENS CFL (1990) LTÉE CANADIAN FASTENERS CFL (1990) LTD. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2646-7688 2646-7688 QUÉBEC INC.	1989 05 29	1990 09 12	1) de la dénomination sociale: ESCOMPTE F.A.S.T. INC. 2) du district: Terrebonne
2735-6427 2735-6427 QUÉBEC INC.	1989 08 29	1990 09 10	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION V.T.M. INC.
2737-1962 2737-1962 QUÉBEC INC.	1989 10 25	1990 09 12	1) de la dénomination sociale: RESTAURANTS L.P. (R.E.) INC. 2) du district: Laval
2737-6649 2737-6649 QUÉBEC INC.	1989 08 21	1990 09 10	du district: Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2742-0181 2742-0181 QUÉBEC INC.	1989 10 31	1990 09 11	1) de la dénomination sociale: PRODUITS DE SÉCURITÉ PIERRE DELORME (1990) INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
2743-4026 2743-4026 QUÉBEC INC.	1989 12 19	1990 09 10	de la dénomination sociale: LITUD INC.
2744-1732 2744-1732 QUÉBEC INC.	1989 11 27	1990 09 10	du district: Longueuil
2746-0336 2746-0336 QUÉBEC INC.	1990 02 12	1990 09 10	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MED INC.
2748-5838 2748-5838 QUÉBEC INC.	1990 02 12	1990 08 31	du district: Pontiac
2749-3451 2749-3451 QUÉBEC INC.	1990 02 26	1990 09 14	1) de la dénomination sociale: JEAN VILLEMURE INC. 2) du district: Longueuil
2749-3857 2749-3857 QUÉBEC INC.	1990 02 27	1990 09 07	de la dénomination sociale: CLIC INTERNATIONAL INC.
2750-4778 2750-4778 QUÉBEC INC.	1990 03 16	1990 09 07	de la dénomination sociale: AUBERGE - YACHT CLUB MEMPHRÉMAGOG (1990) INC.
2750-9553 2750-9553 QUÉBEC INC.	1990 03 30	1990 09 07	du district: Saint-François
2751-7424 2751-7424 QUÉBEC INC.	1990 05 01	1990 09 12	de la dénomination sociale: SERVICES TECHNIQUES D.A.C.A. INC.
2756-1513 2756-1513 QUÉBEC INC.	1990 05 04	1990 09 10	de la dénomination sociale: PLACEMENTS CLOMAX INC.
2756-4137 2756-4137 QUÉBEC INC.	1990 05 10	1990 09 11	de la dénomination sociale: GESTION SERGERIE (1990) INC.
2756-4400 2756-4400 QUÉBEC INC.	1990 05 11	1990 09 15	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES TOUBEC INC.
2756-9680 2756-9680 QUÉBEC INC.	1990 05 24	1990 08 14	du district: Laval
2757-2114 2757-2114 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 09 07	de la dénomination sociale: PRO-STRUCTURE INC.
2757-3302 2757-3302 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 09 11	du district: Joliette
2757-3310 2757-3310 QUÉBEC INC.	1990 05 31	1990 09 11	du district: Roberval
2758-7708 2758-7708 QUÉBEC INC.	1990 08 29	1990 09 14	de la dénomination sociale: ENSEIGNES POITRAS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2759-6758 2759-6758 QUÉBEC INC.	1990 07 03	1990 08 28	du district: Chicoutimi
2760-4263 2760-4263 QUÉBEC INC.	1990 07 27	1990 09 07	1) de la dénomination sociale: DENIS ST-JEAN ÉLECTRIQUE INC. 2) du district: Iberville
2760-6821 2760-6821 QUÉBEC INC.	1990 08 02	1990 09 11	de la dénomination sociale: TRANSPORT DURPEL INC.
2841-4571 2841-4571 QUÉBEC INC.	1990 08 10	1990 08 31	de la dénomination sociale: SERVICES INTER-TÉLÉ INC.
1157-5172 AGENCES A.M.J. INC.	1963 01 08	1990 09 12	de la dénomination sociale: MULTI CHOIX A.M.J. INC.
2169-4724 ALTERNATEUR R.M. INC.	1984 04 27	1990 09 12	de la dénomination sociale: FATIMA AUTO SERVICE INC.
2530-3389 AMEUBLEMENT DESJARDINS INC.	1987 09 11	1990 09 13	du capital-actions
2759-7103 LES ASSURANCES PINSONNEAULT, AVARD ET ASSOCIÉS INC.	1990 07 03	1990 09 10	de la dénomination sociale:  LES ASSURANCES PINSONNEAULT, AVARD, PARÉ ET ASSOCIÉS INC.
2437-9927 L'ATELIER DE DESIGN DE BROMONT INC.	1986 06 17	1990 09 04	de la dénomination sociale: L'ATELIER RICHARD POIRIER INC.
1114-5091 BONNETERIE AVALON LTÉE	1952 03 04	1990 09 12	du capital-actions
2751-8687 CAMPING MALARD INC.	1990 04 27	1990 09 10	de la dénomination sociale: DOMAINE MALARD INC.
1126-9123 CENTRE DU RASOIR ÉLECTRIQUE DE MONTRÉAL INC.	1964 12 18	1990 09 11	des dispositions
1464-2805 CENTRE D'AUTOMATION LAVAL INC.	1976 01 22	1990 09 13	du district: Joliette
2553-6988 CLINIQUE CHIROPATRIQUE MALONEY INC.	1988 06 08	1990 09 11	de la dénomination sociale: CENTRE CHIROPATRIQUE LA GAPPE INC.
2541-2651 COMPAGNIE D'AMARRAGE DE QUÉBEC INC.	1987 11 19	1990 08 17	du district: Montréal
2641-1009 CONFECTION MICHELINE CHAMPAGNE INC.	1989 03 29	1990 09 13	1) des restrictions à l'activité 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1354-6221 CONSTRUCTION MADRID INC.	1974 03 08	1990 09 10	du district: Longueuil
1362-3194 CONSTRUCTION R.M.D. INC.	1975 03 13	1990 09 10	du district: Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1351-2058 LES CONSTRUCTIONS GART INC.	1973 11 22	1990 09 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2621-7034 DÉLICATESSE JACQUES DORVAL (1988) INC.	1988 08 23	1990 09 11	de la dénomination sociale: DÉLICATESSE GILLES MORIN INC.
1271-1933 LES DÉMÉNAGEMENTS BELLECHASSE (1984) INC.	1963 12 09	1990 08 16	de la dénomination sociale: LES DÉMÉNAGEMENTS BELLECHASSE INC.
1502-4516 DIFFUSION PROLOGUE INC.	1976 03 05	1990 09 06	du district: Terrebonne
2760-0790 DISTRIBUTEUR RÉAL MOREAU INC.	1990 07 13	1990 09 07	du district: Joliette
1508-8511 ENSEIGNES POITRAS INC.	1977 11 24	1990 09 14	de la dénomination sociale: 1508-8511 QUÉBEC INC.
2617-7618 LES ENTREPRISES HYPERNATURE INC.	1988 05 03	1990 09 10	de la dénomination sociale: PAYSAGISTE CITATION INC.
1462-9893 LES ENTREPRISES JEAN BAILLARGEON INC.	1975 11 11	1990 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2314-4918 FERME AUSTRAL INC.	1984 12 27	1990 09 10	du capital-actions
2427-6503 GESTION FAJEAN INC.	1986 12 29	1990 09 12	du capital-actions
2840-1420 GESTION GEORGES BOULANGER INC.	1990 09 06	1990 09 14	du capital-actions
2842-1592 GESTION GILLES CHAYER INC.	1990 08 30	1990 09 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
1372-1154 GESTION HALIBURTON & WHITE INC.	1975 04 16	1990 09 06	du capital-actions
2617-3666 GESTION J. LACROIX INC.	1988 04 25	1990 09 11	du district: Montréal
2416-3966 GESTION MARIELLE LEMAY INC.	1986 05 12	1990 09 14	du district: Saint-François
2632-9698 GESTION MONTEBELLO ARABES D'ÉGYPTE II INC.	1988 12 15	1990 09 05	du district: Hull
2737-7720 GESTION NICOLE GUAY ET RÉJEAN CARRIER INC.	1989 08 24	1990 09 07	de la dénomination sociale: GROUPE CONSEIL VERCHÈRES INC.
2317-4659 GESTION PRESQU'ÎLE INC.	1985 03 04	1990 09 10	du district: Joliette
1636-6171 GESTION RANOB INC.	1979 05 29	1990 09 13	du district: Terrebonne

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2639-0468 LES GESTIONS FLYNN ALLARD INC.	1989 02 15	1990 09 14	1) de la dénomination sociale: LES GESTIONS IMMOBILIÈRES PROGET INC. 2) du district: Longueuil
2540-6729 GRAFFITI INTER INC.	1987 11 02	1990 09 07	1) de la dénomination sociale: LE GROUPE GRAFFITI INC. 2) du capital-actions 3) des restrictions à l'activité 4) des dispositions 5) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1115-8896 GRAND FOOTWEAR INC.	1938 12 29	1990 09 12	de la dénomination sociale: CHAUSSURES GRAND INC. GRAND FOOTWEAR INC.
2756-5431 GROUPE TECHNER INC.	1990 05 11	1990 09 07	ajoutant la version: TECHNER GROUP INC.
1858-2395 G. DUCHARME COUVREUR INC.	1982 05 20	1990 09 11	du capital-actions
1234-3968 IMMEUBLES ANNIE INC.	1971 02 02	1990 09 10	du district: Longueuil
2549-9641 INDUSTRIES CED-BEC INC.	1988 03 31	1990 09 12	du capital-actions
2546-4496 ISOLATION THERMO-GARDE INC.	1988 03 10	1990 09 12	du capital-actions
1503-5108 JEAN-GUY MORIN INC.	1976 05 19	1990 09 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
2150-8197 J.S. FOREST & ASSOCIÉS INC.	1983 01 26	1990 09 10	du district: Longueuil
2429-6220 LOCACION I.C.M. INC.	1987 02 23	1990 08 13	de la dénomination sociale: 2429-6220 QUÉBEC INC.
2635-2617 MAÇONNERIE BREault & DÉZIEL INC.	1988 12 28	1990 09 06	de la dénomination sociale: MAÇONNERIE ALAIN BREault INC.
2434-2420 LES MAGASINS M INC.	1986 01 14	1990 09 12	du capital-actions
2546-8216 MARCHÉ D'ALIMENTATION CHINOIS LUCKY 88 INC.	1988 01 18	1990 08 14	du district: Longueuil
2155-0629 MARCHÉ LABRÈCHE INC.	1983 05 05	1990 09 07	de la dénomination sociale: ALIMENTATION JEAN-LOUIS JUTRAS INC.
2747-3545 MÉMYGA INC.	1990 01 16	1990 09 10	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1124-8762 MEP ÉLECTRIQUE INC.	1959 11 12	1990 09 07	1) de la dénomination sociale: GESTION R. & G. MOORE INC. 2) du district: Terrebonne
1849-7677 MEUBLES ET RÉNOVATIONS G.S. INC.	1981 08 25	1990 10 01	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION GAÉTAN SAVARD INC.
1345-9904 NATIK INC.	1973 10 17	1990 09 12	du capital-actions
1853-6516 ORDI SERVICES INC.	1981 12 29	1990 09 11	du district: Bedford
1356-8860 PAVAGE CHABOT INC.	1974 05 27	1990 09 13	du capital-actions
1305-8433 PIÈCES D'AUTOS USAGÉES STE-JULIE INC.	1972 06 02	1990 09 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2639-9907 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE PRO-TECK INC.	1989 03 03	1990 09 14	du district: Laval
2739-9229 POLY-TUBE DESIGN INC.	1989 11 17	1990 09 11	de la dénomination sociale: LES CRÉATIONS NORDEN INC.
2748-4724 LES PRODUCTIONS DANIEL VERMETTE INC.	1990 02 07	1990 09 11	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS TÉLÉDAN INC.
2638-3216 PRODUITS CARMINE INC.	1989 03 23	1990 09 12	de la dénomination sociale: LE COMPOSITE AVANT-GARDE INC.
2752-5724 PRODUITS MÉTALLIQUES TRU-WAY INC.	1990 03 16	1990 09 10	du district: Longueuil
2623-7727 PROQUEL INC.	1988 07 29	1990 09 06	du district: Terrebonne
2539-9445 LES REMORQUAGES J.A.K. INC.	1987 10 09	1990 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2547-2481 ROY & ALLAIRE CONSTRUCTION INC.	1988 01 22	1990 09 11	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS CAROL ALLAIRE INC.
2540-1126 ROYAL SUZUKI AUTOMOBILES INC.	1987 10 13	1990 09 11	de la dénomination sociale: LES GESTIONS 6345 INC.
1306-7152 LE ROYAUME DU SPORT DE LA RIVE SUD LTÉE	1968 04 17	1990 09 07	du capital-actions
2747-4592 SÉCURIGROUPE INC.	1990 01 18	1990 09 14	des dispositions
2737-3364 LES STRUCTURES D'ACIER JELKO INC.	1989 10 26	1990 09 07	du district: Joliette

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1862-8586 SUPERIOR MACHINES DE BUREAU (SHERBROOKE) INC.	1982 11 02	1990 08 07	du nombre des administrateurs:  minimum: 1 maximum: 10
1847-1771 TÉLÉPUBLIC INC.	1981 06 02	1990 09 11	de la dénomination sociale: 1847-1771 QUÉBEC INC.
1355-3805 TERRIEN FORD MERCURY INC.	1974 03 11	1990 09 11	de la dénomination sociale: GESTION N.H.T. INC.
1166-5460 LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE	1945 01 20	1990 08 09	du nombre des administrateurs: minimum: 3 maximum: 7
1366-4529 TRICIL (QUÉBEC) INC.	1975 08 04	1990 08 31	de la dénomination sociale: SERVICES ENVIRONNEMENTAUX LAIDLAW (QUÉBEC) LTÉE LAIDLAW ENVIRONMENTAL SERVICES (QUÉBEC) LTD.
1507-7282 UNIGLOBE VOYAGES OPTIMUM INC.	1977 10 18	1990 09 11	de la dénomination sociale: VOYAGES OPTIMUM INC.
2736-8802 WEILDEL INTERNATIONAL IMPORT-EXPORT INC.	1989 10 06	1990 09 10	1) du capital-actions  2) des dispositions
1862			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

## Compagnie (Partie III) — Loi sur les

### Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2840-0935 ALLIANCE SOMALIENNE DE QUÉBEC	1990 09 11	Québec
2840-2469 L'ANTRE-PSI INC.	1990 09 13	235 A, St-Pierre, Saint-Constant
2840-3210 L'ASSOCIATION CANADIENNE DE RAVENSWOOD PARK INC.	1990 09 12	5360, boulevard Henri-Bourassa, bureau 603, Charlesbourg
2758-8136 ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE EYMARD	1990 09 10	255, rue Kennedy nord, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2840-1248 ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE L'INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRAILLE	1990 09 11	1111, St-Charles ouest, Longueuil
2759-1635 ASSOCIATION DES CHASSEURS & PÊCHEURS DU KRTB INC.	1990 09 11	15, chemin du Lac, Saint-Antonin
2840-1610 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE POINTE-FINE	1990 09 10	801, Brassard, Saint-Michel-des-Saints
2840-1834 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA BAIE WILLIAMSON DU GRAND LAC BROMPTON	1990 09 13	617, rue Jacques Noël, Boucherville
2840-2881 ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE À VAL D'OR INC.	1990 09 12	1265, 7 <sup>e</sup> Rue, Val d'Or
2840-3293 ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LA CÔTE-NORD (1990)	1990 09 13	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
2840-1164 BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET MUNICIPALE DE LA GRANDE-ÎLE	1990 09 10	12, rue Montpetit, Grande-Île
2840-0505 CARREFOUR JEUNESSE, MESURE DE RECHANGE GASPÉ NORD INC.	1990 09 10	Gaspé
2840-2139 CENTRE DE TECHNOLOGIE BIOMÉDICALE DE SHERBROOKE INC.	1990 09 11	1670, rue Dominion, Sherbrooke
2840-2402 CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION »PYTHAGORE»	1990 09 12	7169, St-Dominique, Montréal
2840-3533 CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES HOLISTES GLOBE	1990 09 13	3911, rue Rivard, Montréal
2840-2378 CLUB 4 X 4 BARRAUTE	1990 09 10	563, Principale, Barraute
2840-2907 CLUB DE PLANCHE À ROULETTES DE CHARNY	1990 09 13	2504, avenue du Viaduc, Charny
2840-0497 CLUB DE PLONGEON «TOPS» LASALLE	1990 09 10	55, rue Dupras, LaSalle
2840-2071 LE CLUB OPTIMISTE NORMANDIE-ST-JEAN- SUR-RICHELIEU	1990 09 10	985, boulevard Normandie, Saint-Jean-sur-Richelieu
2759-1643 CLUB SPORTIF CITADELLE DE QUÉBEC	1990 09 12	1595, Mgr Plessis, Québec
2840-0455 CLUB V.T.T. DE SAINTE-ANNE-DU-LAC	1990 09 10	282, chemin Tour-du-Lac, Saite-Anne-du-Lac
2758-7492 COMITÉ DE PRÉVENTION DU CRIME DE VALLEYFIELD INC.	1990 09 10	47, rue Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2759-1650 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU CAMPING AU QUÉBEC	1990 09 12	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
2759-1668 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO- ÉCONOMIQUE DE BERRY	1990 09 13	270, rang 1-10, Berry
2840-0950 ÉCOLE DE SKI DU VALINOUEÛT INC.	1990 09 11	Chemin Lévesque, Falardeau
2840-1156 ENSEMBLE CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL	1990 09 10	4900, Jean-Talon ouest, bureau 200, Montréal
2758-8581 ENTRE PARENTS MONTCALM	1990 09 10	110, St-Isidore, Saint-Esprit
2840-3327 FESTIVAL DE BÉCANCOUR	1990 09 13	3900, boulevard Danube, Bécancour
2840-2188 LA FONDATION COMMÉMORATIVE JAMES FINNIE <i>JAMES FINNIE MEMORIAL FOUNDATION</i>	1990 09 13	70, avenue Broadway, Montréal
2840-3301 LA FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LUC	1990 09 13	6300, chemin de la Côte St-Luc, Montréal
2840-3269 FONDATION LOISIR CÔTE-NORD	1990 09 13	625, boulevard Lafèche, Baie-Comeau
2840-2089 FONDATION POUR OEUVRER EN INTELLIGENCE ENSEMBLE VERS LA PAIX <i>FOUNDATION FOR THE ATTAINMENT OF INTELLIGENT TOGETHERNESS THRU HARMONY</i>	1990 09 10	Sainte-Anne-du-Lac
2759-1627 GESTION MULTI-LOISIRS MAGOG	1990 09 11	Magog
2840-2030 GROUPEMENT FAUNIQUE DU TRIANGLE DE BELLECHASSE	1990 09 10	Saint-Magloire
2840-1735 INSTITUT CANADIEN DES ARTS INC. <i>CANADIAN INSTITUTE FOR THE ARTS INC.</i>	1990 09 12	5261, rue Jeanne-Mance, bureau 2, Montréal
2840-2410 INSTITUT QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE INC.	1990 09 12	Québec
2840-0463 JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LILLE	1990 09 10	9444, rue Bruchési, app. 402, Montréal
2759-1619 JARDINS COMMUNAUTAIRES SAULT-AU- RÉCOLLET	1990 09 10	2404, boulevard Henri Bourassa, Montréal
2840-3244 LES JARDINS DES VÉTÉRANS INC.	1990 09 13	6780, 1 <sup>re</sup> Avenue, bureau 100, Charlesbourg

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2840-1727 MATERNELLE PLUS MORAND NANTEL INC.	1990 09 12	1155, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal
2840-1180 MOUVEMENT POUR LE RECYCLAGE AFIN DE RENOUVELER L'ENVIRONNEMENT (STE-AGATHE-DES-MONTS, QUÉBEC)	1990 09 10	150, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts
2840-1172 ORDRE FRATERNEL DES AIGLES AIRE 4236	1990 09 10	1322, rue Ste-Julie, Trois-Rivières
2840-2097 ORDRE INDÉPENDANT DES TROIS ANNEAUX (LOGE DE KNOWLTON NO. 28) INC.	1990 09 11	476, chemin Knowlton, Knowlton
2840-3525 PRODUCTIONS ÉCOLOGIQUES G I N K O	1990 09 13	1470, Bernard ouest, app. 18, Montréal
2840-2048 RÉCRÉO-TOURISME HARRINGTON HARBOUR	1990 09 10	Harrington Harbour
2840-0471 RÉSEAU VIDÉ-ELLE	1990 09 10	4013, rue des Érables, Montréal
2840-1149 SECOURS CARREFOUR HAÏTI INC.	1990 09 10	6612, boulevard Milan, Brossard
2759-1049 LE TANDEM DE LA BAIE INC.	1990 09 12	Gaspé
2759-1601 VIOLENCE INFO	1990 09 10	3365, avenue Royale, Beauport
1863		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

### Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1509-4097 ACTION-HABITATION DE QUÉBEC INC.	1977 12 12	1990 09 11	1) des objets 2) du nombre des administrateurs: 6
2411-9679 AURES - ASSOCIATION SPORTIVE ALGÉRIENNE DE MONTRÉAL	1986 05 14	1990 09 13	1) de la dénomination sociale: AURÈS, ASSOCIATION SOCIO- CULTURELLE ET SPORTIVE ALGÉRIENNE DU CANADA 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1856-0466 CENTRE DE BÉNÉVOLAT LA PÉRADE INC.	1982 03 18	1990 09 12	1) des objets 2) des dispositions
2154-3970 CENTRE DE FORMATION À L'AUTOGESTION DU HAUT-RICHELIEU	1983 10 03	1990 09 13	1) des objets 2) des dispositions
2415-7554 CENTRE DES ARTS ACTUELS SKOL	1986 04 22	1990 09 10	1) des objets 2) des dispositions
1267-9809 LA CORPORATION DE L'HÔPITAL PIERRE JANET	1965 08 17	1990 09 10	1) de la dénomination sociale: LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET 2) de la valeur des biens immobiliers
1340-4116 ENTRAIDE BÉNÉVOLE ÉMILIE-GAMELIN	1973 06 18	1990 09 11	des objets
2156-5791 LA FONDATION BAGATELLE INC.	1983 07 15	1990 09 10	1) des objets 2) du nombre des administrateurs: 12
1230-0570 FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES SAINT-LAURENT INC.	1969 10 20	1990 09 13	des objets
1845-7937 LES POMPIERS DE RIGAUD INC.	1981 04 29	1990 09 11	de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE RIGAUD INC.
1631-8768 LA SOCIÉTÉ DE BONSAI DE MONTRÉAL (S.B.M.) THE MONTRÉAL BONSAI SOCIETY (M.B.S.)	1978 12 05	1990 09 11	de la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ DE BONSAI ET DE PENJING DE MONTRÉAL (S.B.P.M.)
2746-7893 SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PSYCHANALYSE GLOBALISTE	1990 02 21	1990 09 11	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE PSYCHANALYSE TRANSPERSONNELLE (901) 2) des objets

1864

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

## Compagnie (Divers) — Loi sur les

### Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1107-6015		
1107-6015 QUÉBEC INC.	1961 11 21	1990 09 18
1857-5142		
1857-5142 QUÉBEC INC.	1982 05 13	1990 08 28
1861-6722		
1861-6722 QUÉBEC INC.	1982 09 24	1990 09 17
2152-7759		
2152-7759 QUÉBEC INC.	1983 04 06	1990 09 18
2154-2568		
2154-2568 QUÉBEC INC.	1983 04 20	1990 09 18
2162-5421		
2162-5421 QUÉBEC INC.	1983 11 15	1990 08 28
2168-5177		
2168-5177 QUÉBEC INC.	1984 04 03	1990 09 17
2169-9574		
2169-9574 QUÉBEC INC.	1984 05 09	1990 08 28
2173-9917		
2173-9917 QUÉBEC INC.	1984 08 24	1990 08 28
2310-7576		
2310-7576 QUÉBEC INC.	1984 09 28	1990 08 28
2313-7730		
2313-7730 QUÉBEC INC.	1984 12 14	1990 09 17
2319-8781		
2319-8781 QUÉBEC INC.	1985 04 24	1990 08 28
2319-8955		
2319-8955 QUÉBEC INC.	1985 04 24	1990 08 28
2323-2762		
2323-2762 QUÉBEC INC.	1985 08 09	1990 09 17
2324-3942		
2324-3942 QUÉBEC INC.	1985 07 25	1990 08 28
2326-0409		
2326-0409 QUÉBEC INC.	1985 08 26	1990 09 17
2329-2808		
2329-2808 QUÉBEC INC.	1985 10 23	1990 09 18
2432-3149		
2432-3149 QUÉBEC INC.	1987 03 16	1990 09 17
2434-8906		
2434-8906 QUÉBEC INC.	1986 03 18	1990 08 28
2533-5241		
2533-5241 QUÉBEC INC.	1987 12 01	1990 09 18
2544-2377		
2544-2377 QUÉBEC INC.	1987 12 22	1990 08 28
2544-2385		
2544-2385 QUÉBEC INC.	1987 12 22	1990 08 28
2544-2419		
2544-2419 QUÉBEC INC.	1987 12 22	1990 08 28

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2544-2427		
2544-2427 QUÉBEC INC.	1987 12 22	1990 08 28
2623-6059		
2623-6059 QUÉBEC INC.	1988 07 25	1990 09 18
2632-3592		
2632-3592 QUÉBEC INC.	1988 12 02	1990 08 28
2640-5639		
2640-5639 QUÉBEC INC.	1989 03 15	1990 09 17
2733-2790		
2733-2790 QUÉBEC INC.	1989 06 28	1990 08 28
2734-7236		
2734-7236 QUÉBEC INC.	1989 08 09	1990 08 28
2740-6487		
2740-6487 QUÉBEC INC.	1990 01 10	1990 09 17
2415-1326		
ACCOMMODATION DES ROSIERS ET BOIVIN INC.	1986 04 24	1990 08 28
1501-8633		
LES AGENCES CLAUDE FORTÉ INC.	1976 01 22	1990 09 17
1276-9485		
LES AGENCES MOUNTBATTEN INC.	1962 10 15	1990 08 28
1859-6528		
AIDEC (AGENCE INTERUNIVERSITAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS)	1982 07 15	1990 09 18
1841-2684		
AMBULANCES DE L'ESTRIE (1980) INC.	1980 12 02	1990 09 18
1364-5536		
LES AMÉNAGEMENTS INDUSTRIELS DE BEDFORD LTÉE	1975 07 15	1990 09 17
2173-5865		
AM-DENT INC.	1984 08 13	1990 09 17
1640-8833		
ASSOCIATION DES RESTAURATEURS-HÔTELIERS DE GRANBY INC.	1980 01 15	1990 09 18
2154-3673		
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES BUREAUX DE CONTRÔLE EN TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ INC.	1983 04 26	1990 08 28
2171-6147		
ASSURANCE MARLEAU INC.	1984 06 14	1990 08 28
2329-6395		
LES ASSURANCES BRODEUR ET BRODEUR INC.	1985 10 29	1990 08 28
2311-6643		
LES ASSURANCES NORMANDIN INC.	1984 10 23	1990 09 18
2431-5749		
ATELIER DE SERVICES TECHNIQUES MANICOUAGAN	1987 04 08	1990 08 28
2538-7077		
ATELIER GILLES HOUDE INC.	1987 08 31	1990 09 17
2643-9042		
ATELIER MULTI-MOTEURS INC.	1989 05 02	1990 09 17
2157-0023		
LES ATELIERS W.-R. INC.	1983 06 17	1990 08 28
2551-1395		
BAR DU LAC CARPENTIER (1988) INC.	1988 04 18	1990 08 28

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1361-2759 BIJOUTERIE BERNE ST-MARTIN LTÉE	1975 01 09	1990 08 28
1361-2619 BISCUITERIE ET FRUITERIE YVES BOIVIN INC.	1975 01 15	1990 09 18
2160-4053 CAMMISA, RAES & ASSOCIÉS INC.	1983 09 20	1990 09 18
1109-5288 CAROUSEL SALES INC.	1965 12 15	1990 08 28
1502-0399 CARREFOUR LAVAL (1976) LIMITÉE	1976 02 09	1990 08 28
2437-3334 CARRIÈRES STE-MARIE LTÉE	1986 05 23	1990 08 28
2544-9521 LE CENTRE DE LA DANSE À MONTRÉAL INC.	1988 02 16	1990 09 18
2635-4589 CENTRE DU FRET MONMAT INC.	1989 01 05	1990 09 17
1266-6244 CENTRE JMC SAINT-HYACINTHE	1955 05 05	1990 08 28
2440-3263 CHAPUT, PROVOST CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.	1986 09 15	1990 09 18
1245-5648 CHÂTEAU DUPÉRÉ LIMITÉE	1909 04 28	1990 08 28
1117-9454 CIE DE TUILE NORTH END LTÉE	1933 10 16	1990 09 18
1481-0253 CLAUDE VINCENT (1981) LTÉE	1975 11 21	1990 09 17
1206-6593 CLAUGER INC.	1971 04 07	1990 09 18
1350-7629 CLINIQUE ESTHÉTIQUE DUVERNAY INC.	1972 07 21	1990 08 28
1255-8631 CLUB DE CHASSE ET PÊCHE LAC-ÉDOUARD INC.	1929 07 17	1990 08 28
1278-2272 CLUB DE SKI OOK-PIK INC.	1968 01 24	1990 08 28
2315-7712 CLUB LES SUPERS ACROBATES DE L'ESTRIE	1985 03 26	1990 09 17
1282-3084 LE CLUB RICHELIEU SOREL INC.	1961 07 20	1990 09 17
1287-1919 CLUB VILLIER	1956 03 13	1990 09 17
2160-7510 COMMISSION DES LOISIRS DE STE-BLANDINE	1983 10 28	1990 09 18
2328-8012 LA COMPAGNIE DE DANSE MICHEL ALEXANDRE INC.	1985 10 08	1990 08 28
1364-7565 COMPAGNIE YVONNE BÉDARD LTÉE	1975 07 18	1990 08 28
2542-4987 CONSTRUCTION DODUC INC.	1987 12 29	1990 09 18
2169-8253 LES CONSTRUCTIONS BOUCHARD ET DUCHESNE INC.	1984 05 08	1990 09 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1251-0434 DANROUTE INVESTMENT CORP.	1957 09 26	1990 09 18
1466-1219 DÉCOR R.M. INC.	1976 04 06	1990 09 18
1502-3005 DENIS FAFARD INC.	1976 02 25	1990 09 18
1481-1574 DÉPANNEUR G. BRISSON INC.	1975 11 28	1990 09 17
2526-1058 LES DISTRIBUTIONS SANITAIRES QUATREX LTÉE	1987 05 21	1990 09 18
2327-6892 DOMAINE DES BERGES (1985) INC.	1985 09 23	1990 09 17
1254-9515 DUFALUT & ASSOCIÉS INC.	1964 07 30	1990 08 28
2331-9767 D.M.D. THIBODEAU INC.	1985 12 10	1990 09 18
2530-4510 D.R. LALONDE INC.	1987 09 15	1990 08 28
1644-9290 LES ÉDITIONS DU ROCHER INC.	1980 05 02	1990 08 28
1506-4009 LES ÉDITIONS SUCCÈS DU JOUR INC.	1977 08 25	1990 08 28
1505-8357 LES ENSEIGNES LÉO INC.	1976 12 01	1990 09 18
1468-7982 LES ENTREPRISES BERNARD LEMIRE LTÉE	1976 08 03	1990 08 28
1840-4806 ENTREPRISES ERCO INC.	1980 11 06	1990 08 28
2428-1271 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES NORMAND MARCOTTE INC.	1987 01 08	1990 09 17
2166-8967 LES ENTREPRISES HUARD ET CARON INC.	1984 02 28	1990 09 18
2548-0815 LES ENTREPRISES J. E. BLAIS INC.	1988 02 04	1990 09 17
2427-9580 LES ENTREPRISES LEMIX INC.	1987 01 05	1990 08 28
1289-1651 LES ENTREPRISES QUÉBEC INC.	1948 06 10	1990 09 18
2154-7252 LES ENTREPRISES RENÉ FONTAINE INC.	1983 05 06	1990 08 28
2533-5233 LES ENTREPRISES TEXTILES HADO INC.	1987 01 12	1990 08 28
2328-1116 LES ENTREPRISES TLEMPASM INC.	1985 09 30	1990 08 28
2525-0515 LES ENTRETIENS ÉTINCELLES INC.	1987 04 28	1990 09 18
2156-1139 ÉQUIPE DYNAMIQUE ÉCOLE-FAMILLE DE L'ÎLE INC.	1983 06 07	1990 08 28
1155-3997 LES EXPLOSIFS CHAMPLAIN INC.	1965 07 16	1990 09 18

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1364-4471 LES FÊTES FORAINES DE CHARLESBOURG	1975 07 03	1990 08 28
2415-8362 FLEX-FORME INC.	1986 04 25	1990 08 28
2333-7355 LES GALERIES GA-GI INC.	1986 01 14	1990 09 18
2164-4612 GARDERIE EDINBURGH	1984 04 25	1990 09 18
1503-5876 GESTIKA INC.	1976 05 25	1990 09 18
1852-8224 GESTION DARONTAL INC.	1981 12 18	1990 09 17
1246-8740 GESTION G.C.A. INC.	1959 06 22	1990 09 18
2431-2860 GESTION IMMOBILIÈRE BRODEUR INC.	1987 03 26	1990 08 28
2545-7821 GESTION JEANNE HÉBERT INC.	1988 02 23	1990 09 17
2419-1694 GESTION LEMIEUX ET FILLES INC.	1986 08 14	1990 09 18
2172-3358 GESTION MARIETTE BARIBEAU INC.	1984 07 06	1990 08 28
2434-9532 LES GESTIONS PAGECOR INC.	1986 03 17	1990 09 18
1645-2724 GESTION RÉAL RAJOTTE INC.	1980 06 11	1990 09 17
2424-7884 GESTION R.C.M.K. INC.	1986 12 05	1990 09 17
1843-4688 LES GESTIONS MAURICE DE CHAMPLAIN INC.	1981 02 24	1990 09 17
2163-6865 LES GESTIONS YVES LEFEBVRE INC.	1983 12 12	1990 09 18
1627-5885 GILLOISE INC.	1978 06 19	1990 08 28
2529-5742 GIPAL CHAUSSURES INC.	1987 08 24	1990 09 18
2627-9885 LE GROUPE CBHL INC.	1988 11 14	1990 08 28
2433-1035 GROUPE LAGUE (GRANBY) INC.	1987 02 19	1990 09 17
2549-0582 LE GROUPE MASCOGES INC.	1988 02 23	1990 09 18
1469-9458 G.V. WALTON INC.	1976 09 09	1990 09 17
2412-0669 LES HOMMES FORD DE LA RÉGION DE QUÉBEC	1986 02 13	1990 08 28
1242-3323 HÔPITAL ST-CAMILLE DE FORT COULONGE	1959 06 15	1990 09 18
1845-3480 HÔTEL ROYAL NOTRE-DAME-DU-NORD INC.	1981 04 14	1990 09 17
1862-0799 IMA TOURISME INC.	1982 10 07	1990 08 28

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1357-5097 LES IMMEUBLES A.G.S. LTÉE	1976 01 19	1990 09 17
2321-0974 LES IMMEUBLES S.M. DE CHICOUTIMI INC.	1985 05 16	1990 09 18
1847-3306 IMPORTATIONS CANDIAC INC.	1981 06 08	1990 09 17
1370-9639 LES INDUSTRIES RUISSEAU LTÉE	1975 01 14	1990 08 28
2319-6082 INSTALLATIONS J. P. BÉDARD INC.	1985 04 18	1990 08 28
2417-7362 INVESTISSEMENTS 30 K LTÉE	1986 06 16	1990 09 18
2324-3918 LES INVESTISSEMENTS SERGE BOMBARDIER INC.	1985 07 24	1990 08 28
2333-4915 INVESTISSEMENTS YORKIE INC.	1986 01 10	1990 09 18
2161-0902 JACQUES COMPAGNON COMMUNICATION INC.	1983 10 11	1990 09 18
2156-2483 JEAN-E. BÉRUBÉ INC.	1983 06 01	1990 09 18
1269-3065 J. P. TRUDEAU INC.	1970 01 15	1990 09 17
2623-7792 J.F. GAUTHIER CONSULTANTS INC.	1988 07 29	1990 08 28
2434-3709 LABELLE FORAGE DYNAMITAGE LTÉE	1986 01 30	1990 09 17
1138-5689 LABERGE & FILS LTÉE	1962 05 04	1990 09 17
1138-2470 LARICO INC.	1968 08 15	1990 08 28
1134-4082 LÉANDRE FORTIN INC.	1960 03 28	1990 09 18
1349-0198 LIONEL LEHOUX LTÉE	1973 12 17	1990 08 28
1858-5323 LIQUIDATIONS DO-MI-AN INC.	1982 06 01	1990 09 17
2315-8173 LORENZO DULONG ET ASSOCIÉS INC.	1985 01 24	1990 09 18
2322-4926 MACHINES À AFFRANCHIR ESTRIE INC.	1985 06 12	1990 09 18
2527-5520 MANUFACTURES PALASON INC.	1987 06 23	1990 09 18
1331-3481 LES MARCHANDISES WARRINGTON INC.	1973 05 29	1990 08 28
2424-2786 MÉDIAGRO LTÉE	1986 11 21	1990 08 28
2315-4503 MEUNERIE DES LAURENTIDES (1985) INC.	1985 01 21	1990 09 18
1503-1644 MIRABEL BRIQUE INC.	1976 04 22	1990 09 18
2426-6736 LES MODES S & G INC.	1987 01 30	1990 08 28

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2621-0450 LES NETTOYEURS DISTINCTION INC.	1988 08 02	1990 08 28
1845-6715 NOUVEAU DÉPART OUTAOUAIS INC.	1981 04 16	1990 09 17
2158-0469 ORDINATEURS DE GESTION CÔTE NORD INC.	1983 07 11	1990 08 28
2433-2629 ORDINATEURS GEMS INC.	1987 02 24	1990 08 28
1132-4936 O. TÉTREAUULT INC.	1953 07 16	1990 09 17
1298-2682 LES PANNEAUX LAURENTIENS LTÉE	1972 06 05	1990 09 17
2551-5164 PAVAGES J.B. GAGNON INC.	1988 04 28	1990 08 28
1298-4118 PHOTOS SHIPPING (QUÉBEC) LTD.	1966 02 17	1990 08 28
1354-8771 LES PLACEMENTS ALBERT LOZEAU INC.	1974 02 26	1990 09 18
1236-8056 LES PLACEMENTS D.B.F. LTÉE	1964 03 11	1990 08 28
1177-1094 PLACEMENTS J. P. BONNEVILLE LTÉE	1970 03 31	1990 08 27
2157-2433 PLACEMENTS LIVEN INC.	1983 06 23	1990 09 18
1848-8031 PLACEMENTS L. & M. DUBÉ INC.	1981 07 27	1990 09 17
1629-8820 LES PLACEMENTS NICOU INC.	1978 09 18	1990 09 18
1638-5429 PLACEMENTS ST-HILAIRE INC.	1979 08 31	1990 09 17
2431-1383 POISSONNERIE PROVINCIALE LESSARD INC.	1987 03 25	1990 08 28
1505-9132 LES PRODUCTIONS P.M.E. INC.	1977 08 04	1990 08 28
1510-4136 LES PRODUITS B.M.E. INC.	1978 01 23	1990 08 28
2171-8242 PROJET DE RECHERCHE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION CONCERNANT LES MINEURS ET MINEURES EXPLOITÉS SEXUELLEMENT	1984 10 03	1990 09 17
2430-8009 PROTECTION PROLONGÉE CANADIENNE P.P.C. INC.	1987 03 18	1990 09 17
1127-9775 QUINCAILLERIE H. DUSKES INC.	1955 07 20	1990 08 28
1358-5567 RESTAURANT TCHONGKING INC.	1974 08 15	1990 09 18
1333-5666 SERVICE DE MACHINES DISTRIBUTRICES & D'AMUSEMENTS GEANT LTÉE	1973 03 09	1990 09 18
1247-2452 SERVICE D'EXPERTISE EN MURS ET FENÊTRES CLERK LTÉE	1968 08 15	1990 09 18

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2440-5243 SERVICES FINANCIERS DE VAUX, FOUCAULT INC.	1986 09 19	1990 08 28
1252-2462 SERVICES IMMOBILIERS RJP INC.	1961 07 27	1990 09 17
1252-7669 SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE REPRÉSENTATIONS R. H. INC.	1970 07 15	1990 09 18
1848-7553 SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE DUHAMEL INC.	1981 07 24	1990 09 17
1289-3251 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS GERTRUDE LTÉE	1925 02 31	1990 08 28
1326-0468 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATIONS DE MONTRÉAL INC.	1964 11 25	1990 09 17
2425-4369 SOGIVAL INC.	1987 01 01	1990 09 18
1851-5270 STATION DE SERVICE CONRAD LAFLAMME INC.	1981 10 19	1990 08 28
2417-8006 SURPLUS DONNACONA INC.	1986 06 20	1990 08 28
2324-6663 LES SYSTÈMES DE MAINTENANCE COVEX INC.	1985 07 30	1990 08 28
2545-5544 S.C. DESIGN INC.	1988 02 16	1990 08 28
2163-0744 TABLE DES GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES DE MONTRÉAL	1984 05 08	1990 09 18
2310-5059 TRANSPORT ANDRÉ TREMBLAY INC.	1984 09 21	1990 09 18
2439-7994 UNIFORME 2001 INC.	1986 08 26	1990 09 17
1341-4685 UNIVERSAL UPHOLSTERING CO. LTD.	1946 12 05	1990 08 28
1635-5539 LES VARIÉTÉS V.B. INC.	1979 04 17	1990 08 28
2160-2560 VÉLO LA JOIE INC.	1983 09 16	1990 09 17
1287-2354 VENEZIA GARDENS LTD.	1956 12 12	1990 08 28
2154-3400 VILLAGE DE LA FORÊT ENCHANTÉE	1983 07 21	1990 08 28
1149-2329 VINTEX (QUÉBEC) INC.	1957 04 05	1990 08 28
1212-1844 WILFRID ROY INC.	1965 01 11	1990 09 18
1287-8674 WILMAN INVESTMENTS LTD.	1966 02 07	1990 09 17

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**Dissolution — Demandes de****2157-6129 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2157-6129 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1990

68949

*Le secrétaire de la compagnie,*  
JACQUES HOUSSIN

**2418-0580 QUÉBEC INC**

Prenez avis que la compagnie «2418-0580 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 septembre 1990

68925

*Le président,*  
RÉJEAN LETARTE

**2427-2809 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2427-2809 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 14 septembre 1990

68907

*Le procureur de la compagnie,*  
RÉJEAN GIROUX, notaire

**2643-1270 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2643-1270 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 17 septembre 1990

68908

*L'administrateur,*  
J. CLAUDE VEILLEUX

**2740-9192 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2740-9192 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dollard-des-Ormeaux, le 31 août 1990

68950

*Le secrétaire de la compagnie,*  
ROBERT MANDEL

**2745-5260 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2745-5260 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 17 septembre 1990

68982

*Le trésorier,*  
J.C. MAINVILLE

**2746-4205 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2746-4205 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 24 septembre 1990

68983

*Les procureurs de la compagnie,*  
GRONDIN POUQUIER BERNIER

**ACADÉMIE HORIZONS INC.**

Prenez avis que la compagnie «ACADÉMIE HORIZONS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 septembre 1990

68889

*La vice-présidente,*  
P. GAMLIEL

**ALIMENTATION LI-RAY INC**

Prenez avis que la compagnie «ALIMENTATION LI-RAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 septembre 1990

68926

*Le président,*  
RAYMOND GAUTHIER

**ANTOINE RACETTE INC**

Prenez avis que la compagnie «ANTOINE RACETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 septembre 1990

68927

*Le président,*  
ANTOINE RACETTE

**AUBO DESIGN INC.**

Prenez avis que la compagnie «AUBO DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 septembre 1990

68928

*Le procureur de la compagnie,*  
STÉFAN BAUMANS, avocat

**BIO CENTRE TROIS-RIVIÈRES INC.**

Prenez avis que la compagnie «BIO CENTRE TROIS-RIVIÈRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 18 septembre 1990

68909

*Le président,*  
ANDRÉ GÉLINAS

**BOB & MICHELINE AMUSEMENTS INC.**

Prenez avis que la compagnie «BOB & MICHELINE AMUSEMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 13 septembre 1990

68951

*Pour la compagnie,*  
GILBERTE MICHAUD

### BOUTIQUE JANANJI F. INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE JANANJI F. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 août 1990

68929

*Le président,*  
ABOUD JANANJI

### BREHN MARKETING INC.

Prenez avis que la compagnie «BREHN MARKETING INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 septembre 1990

68984

*Le président,*  
GEORGE BREHN

### BUREAUTIQUE 2000 INC.

Prenez avis que la compagnie «BUREAUTIQUE 2000 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 16 septembre 1990

68890

*Le président,*  
NORMAND CHOUINARD

### C H GAGNON LTÉE

Prenez avis que la compagnie «C H GAGNON LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 21 septembre 1990

68985

*Les procureurs de la compagnie,*  
TREMBLAY LEMIEUX HARVEY & BOUCHARD, *avocats*

### CLAUDE A. LALONDE TPI INC.

Prenez avis que la compagnie «CLAUDE A. LALONDE TPI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 septembre 1990

68986

*Le président,*  
CLAUDE A. LALONDE

### CLUB 800

Prenez avis que la compagnie «CLUB 800» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 septembre 1990

68891

*Le président,*  
JACQUES FRASER

### CLUB ARAMIS ROXTON-FALLS INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB ARAMIS ROXTON-FALLS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Roxton-Falls, le 29 août 1990

68892

*Le président,*  
MARCEL VINCELETTE

### CLUB DES AMIS DU SOCCER ESTRIEN (C.A.S.E.)

Prenez avis que la compagnie «CLUB DES AMIS DU SOCCER ESTRIEN (C.A.S.E.)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 10 juillet 1990

68910

*Pour la compagnie,*  
ANDRÉ CABANA

### CLUB SOCIAL DE STE-GERMAINE-STATION INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB SOCIAL DE STE-GERMAINE-STATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Etchemin, le 20 septembre 1990

68930

*Le procureur de la compagnie,*  
GUY LABONTÉ, *notaire*

### COMITÉ DES FÊTES COMMÉMORATIVES DE LAVERLOCHÈRE

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DES FÊTES COMMÉMORATIVES DE LAVERLOCHÈRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laverlochère, le 17 septembre 1990

68931

*La trésorière,*  
ESTELLE BEAULÉ

### COMITÉ DES FINISSANTS EN GÉNIE PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL EUROPE 90 (CFGPULE 90)

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DES FINISSANTS EN GÉNIE PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL EUROPE 90 (CFGPULE 90)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 23 septembre 1990

68996

*Le secrétaire-trésorier,*  
LUC DESROSNIERS

### CONSTRUCTION PRO-DESIGN C.F. INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION PRO-DESIGN C.F. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Marie de Beauce, le 17 septembre 1990

68911

*Le secrétaire de la compagnie,*  
ALAIN FILLION

**COPO DESIGN INC**

Prenez avis que la compagnie «COPO DESIGN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 septembre 1990

68933

*Le président,*  
FRANÇOIS DUCHARME

**DAIVI HO INC.**

Prenez avis que la compagnie «DAIVI HO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1990

68932

*Pour la compagnie,*  
KINH HA, C.A.

**DESIMAR INC.**

Prenez avis que la compagnie «DESIMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 17 septembre 1990

68987

*Le procureur de la compagnie,*  
ROLAND VAILLANCOURT, notaire

**DOMAINE BELARMONT INC.**

Prenez avis que la compagnie «DOMAINE BELARMONT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 septembre 1990

68952

*Les procureurs de la compagnie,*  
BÉLANGER, SAUVÉ

**ÉQUIPEMENTS EXCAVATION R.O.P. INC.**

Prenez avis que la compagnie «ÉQUIPEMENTS EXCAVATION R.O.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 4 septembre 1990

68953

*Le secrétaire trésorier,*  
PIERRE LAHAIE

**FEBCO LIMITED**

Prenez avis que la compagnie «FEBCO LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1990

68954

*Les procureurs de la compagnie,*  
HEENAN BLAIKIE

**FERME D.G. SIROIS INC.**

Prenez avis que la compagnie «FERME D.G. SIROIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Marieville, le 18 septembre 1990

68955

*Le procureur de la compagnie,*  
MONIQUE DELORME, notaire

**FÊTES AU VILLAGE STE-BÉATRIX INC.**

Prenez avis que la compagnie «FÊTES AU VILLAGE STE-BÉATRIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Béatrix, le 19 septembre 1990

68988

*Le procureur de la compagnie,*  
ANDRÉ RONDEAU, notaire

**GASTRONOMIE ITALIENNE INC.**

Prenez avis que la compagnie «GASTRONOMIE ITALIENNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pierrefonds, le 17 septembre 1990

68956

*L'administrateur,*  
GIOVANNI CALCANI

**G. BÉDARD INC**

Prenez avis que la compagnie «G. BÉDARD INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 septembre 1990

68934

*Le président,*  
GABRIEL BÉDARD

**GESMONCO INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESMONCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert-de-Lauzon, le 19 septembre 1990

68912

*Le procureur de la compagnie,*  
GUY LESSARD, notaire

**GESNIQUE (1981) LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «GESNIQUE (1981) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 6 septembre 1990

68935

*Le président,*  
NORMAND HOULE

**GESTION C.B.L.P. INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION C.B.L.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Brigitte-de-Laval, le 26 septembre 1990

68957

*Pour la compagnie,*  
FERNAND CARRIER

**GRAPHICOM INC.**

Prenez avis que la compagnie «GRAPHICOM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 21 août 1990

68913

*Le président,*  
ANDRÉ LEROUX

**HÉROUX, FORTIN, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.**

Prenez avis que la compagnie «HÉROUX, FORTIN, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 1<sup>er</sup> septembre 1990

68893

*Le président,*  
ALAIN HÉROUX

**HORTIBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «HORTIBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 septembre 1990

68936

*Les procureurs de la compagnie,*  
KRAVITZ & KRAVITZ, *avocats*

**INSTITUTIONAL TELEVISION SYSTEMS LTD./  
SYSTÈMES DE TÉLÉVISION INSTITUTIONNELS  
LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «INSTITUTIONAL TELEVISION SYSTEMS LTD./SYSTÈMES DE TÉLÉVISION INSTITUTIONNELS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 septembre 1990

68937

*Les procureurs de la compagnie,*  
CHAIT SALOMON, *avocats*

**LA COMPAGNIE DE GESTION SABOURIN ET  
FILS INC.**

Prenez avis que la compagnie «LA COMPAGNIE DE GESTION SABOURIN ET FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 août 1990

68958

*Le président,*  
J.G. SABOURIN

**LA COUETTE, TROUPE FOLKLORIQUE**

Prenez avis que la compagnie «LA COUETTE, TROUPE FOLKLORIQUE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dorval, le 29 août 1988

68959

*Le président,*  
JEAN JACQUES GRENIER

**L C M AUTOS INC.**

Prenez avis que la compagnie «L C M AUTOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 septembre 1990

68938

*Les procureurs de la compagnie,*  
KRAVITZ & KRAVITZ, *avocats*

**LE GROUPE DE MURALISTES MURS-MURS INC**

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE DE MURALISTES MURS-MURS INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges de Champlain, le 10 septembre 1990

68914

*Le président,*  
CLAUDE MORIN

**LE GROUPEMENT DES TRAVAILLEURS DES  
INDUSTRIES UNIK LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPEMENT DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES UNIK LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 24 août 1990

68939

*Le secrétaire de la compagnie,*  
HERMAN HALLÉ

**LES FRÈRES DE NOTRE-DAME DE LA  
MISÉRICORDE DU LAC SERGENT INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES FRÈRES DE NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE DU LAC SERGENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Raymond, le 18 septembre 1990

68997

*Le procureur de la corporation,*  
BERNARD PERRON, *notaire*

**LES PLACEMENTS DUCHESNAY INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS DUCHESNAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 15 septembre 1990

68894

*Le président,*  
MICHEL DORION

**LES PLACEMENTS SERGE CÔTÉ S.C. INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS SERGE CÔTÉ S.C. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 juillet 1990

68998

*Le président,*  
SERGE CÔTÉ

**LOCATION D'AUTOS ÉCONOMIQUES F.J. DE ST-JEAN INC.**

Prenez avis que la compagnie «LOCATION D'AUTOS ÉCONOMIQUES F.J. DE ST-JEAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 septembre 1990

68960

*Les procureurs de la compagnie,*  
OLIGNY & JACQUES, avocats

**MANOIR HUBERT-MAISONNEUVE INC.**

Prenez avis que la compagnie «MANOIR HUBERT-MAISONNEUVE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 septembre 1990

68940

*Le président,*  
JEAN RIVARD

**MAURICE CÔTÉ CONSEILLER EN VENTILATION, CLIMATISATION, ESTIMATION INC.**

Prenez avis que la compagnie «MAURICE CÔTÉ CONSEILLER EN VENTILATION, CLIMATISATION, ESTIMATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Loretteville, le 15 septembre 1990

69002

*Le président,*  
MAURICE CÔTÉ

**MÉCANIQUE MÉTABETCHOUAN INC**

Prenez avis que la compagnie «MÉCANIQUE MÉTABETCHOUAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 21 septembre 1990

68961

*Le procureur de la compagnie,*  
YVES LECHASSEUR, notaire

**PATCOM INC.**

Prenez avis que la compagnie «PATCOM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 septembre 1990

68895

*Le secrétaire de la compagnie,*  
PHILIPPE LABELLE

**P.G. CONSTRUCTION LTD**

Prenez avis que la compagnie «P.G. CONSTRUCTION LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pierrefonds, le 19 septembre 1990

68962

*Le président,*  
P.G. TROY

**PLACEMENTS MIRABEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS MIRABEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 14 septembre 1990

68989

*Le procureur de la compagnie,*  
CLAUDE CÉCYRE, notaire

**PLACEMENTS PAUL LARIVIÈRE INC.**

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS PAUL LARIVIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 14 septembre 1990

68915

*Le procureur de la compagnie,*  
RÉJEAN GIROUX, notaire

**PLOMBERIE ST-CHRISTOPHE LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «PLOMBERIE ST-CHRISTOPHE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 19 septembre 1990

68963

*Le président,*  
FERNAND MCSWEEN

**POSTAK INC.**

Prenez avis que la compagnie «POSTAK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 27 août 1990

68964

*Le président,*  
ROMÉO BOUCHARD

**PRODUITS PROFESSIONNELS DE SÉCURITÉ R K INC.**

Prenez avis que la compagnie «PRODUITS PROFESSIONNELS DE SÉCURITÉ R K INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 septembre 1990

68990

*Le président,*  
KEN POIRIER

**REGROUPEMENT ETHNIQUE DRUMMOND INC.**

Prenez avis que la compagnie «REGROUPEMENT ETHNIQUE DRUMMOND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

68965

*Le procureur de la corporation,*  
BERNARD BERGERON, avocat

**RESTAURANT L'INCOGNITO INC.**

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT L'INCOGNITO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Etchemin, le 18 septembre 1990

68941

*Le procureur de la compagnie,*  
GUY LABONTÉ, *notaire*

#### SALON D'ORGUE ET PIANO J.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «SALON D'ORGUE ET PIANO J.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juillet 1990

68942

*La secrétaire de la compagnie,*  
JEANNINE DESLAURIERS

#### SANTÉ BORÉALE INC.

Prenez avis que la compagnie «SANTÉ BORÉALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 19 septembre 1990

68966

*La présidente,*  
ARITA DE BOER

#### SERVICE DE PNEUS J.C. FONTAINE INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICE DE PNEUS J.C. FONTAINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 19 septembre 1990

68916

*Le procureur de la compagnie,*  
NATHALIE LEBLOND, *notaire*

#### SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE VIE MEILLEURE INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE VIE MEILLEURE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 28 août 1990

68967

*Pour la compagnie,*  
THÉRÈSE MOISAN

#### SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU GRAND PORTAGE INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU GRAND PORTAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 21 septembre 1990

68991

*Le trésorier,*  
LUC BOUCHARD

#### SPORTS FOREST INC.

Prenez avis que la compagnie «SPORTS FOREST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 17 septembre 1990

68992

*Le président,*  
MARCEL FOREST

#### THÉÂTRE ENSEMBLE INC.

Prenez avis que la compagnie «THÉÂTRE ENSEMBLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 septembre 1990

68999

*L'administrateur,*  
ADAM DYMBURT

#### TRI PAR INVESTMENT LTÉE.

Prenez avis que la compagnie «TRI PAR INVESTMENT LTÉE.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 septembre 1990

68917

*Pour la compagnie,*  
FRED P. LEVINE, C.A.

#### VIETIMEX INC.

Prenez avis que la compagnie «VIETIMEX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 août 1990

69000

*Le secrétaire de la compagnie,*  
VAN TINH QUACH

#### ZONE DE SKI RICHELIEU YAMASKA INC.

Prenez avis que la compagnie «ZONE DE SKI RICHELIEU YAMASKA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 17 septembre 1990

68968

*Le secrétaire de la compagnie,*  
PAUL BOUDREAU

## Compagnies étrangères — Loi sur les

### Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1262-0373 * COMPAGNIE NATIONALE DES PRODUITS DE LA MER LIMITÉE	1990 09 11

1866

*L'Inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

### Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2881-6981 ** CORPORATION D'ENTREPOSAGE FIELD	1990 09 12	MM. Stikeman, Elliott & Ass., 1155, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 3900, Montréal	1155, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 3900, Montréal
2888-2173 ** HÉLICOPTÈRES PEGASUS INC.	1990 09 12	Bettina Karpel, 5, Place Ville Marie, bureau 1203, Montréal	5, Place Ville Marie, bureau 1203, Montréal
2884-5006 ** LES PROFESSIONNELS ELITE INC.	1990 09 12	M. Richard Lalande, 3424, rue Drummond, bureau 200, Montréal	3424, rue Drummond, bureau 200, Montréal
2888-9897 ** LES UNIFORMES SAINTHILL LTÉE	1990 09 14	M. John T. Sullivan, 1170, rue Peel, Montréal	6969, route Transcanadienne, Saint-Laurent

1867

*L'Inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

## Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

### Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE D.B.	1990 09 18	270, rue du Parc Industriel, Longueuil, J4H 3V6

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Longueuil,*  
LORRAINE SAUVÉ

1868

### Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE MINORCA 1990	1990 09 18	1218, 6 <sup>e</sup> Rue, Val-d'Or, QC, J9P 3W9

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire d'Abitibi,*  
LIETTE CAQUETTE

1873

## Ministères — Avis concernant les

### Affaires municipales

#### Divers

#### Municipalité de Saint-Charles-Borromée Village de Saint-Pierre

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Yvon Picotte, donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 25 septembre 1990, le Règlement numéro 513-1989 de la municipalité de Saint-Charles-Borromée décrétant l'annexion à cette municipalité d'une partie du territoire du village de Saint-Pierre.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 20 mars 1990. Cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis conformément à l'article 30 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), qu'à la suite de cette annexion, la population de la municipalité de Saint-Charles-Borromée est

établie à 8 469 habitants et celle du village de Saint-Pierre à 386 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,*  
YVON PICOTTE

1875

#### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-PIERRE ET ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Saint-Pierre, dans la municipalité régionale de comté de Joliette, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Paul la partie des lots 411, 412 et 413 renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 413; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne nord-est des lots 413 et 412; partie de la ligne nord-est du lot 411 jusqu'au côté est de l'emprise de la route numéro 343 (route de contournement de Joliette); vers le sud, le côté est de l'emprise de ladite route jusqu'à la ligne sud-est du lot 413; enfin, partie de ladite ligne sud-est en allant vers le nord-est jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 20 mars 1990

Préparée par: GILLES CLOUTIER,  
arpenteur-géomètre

C-250

## Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

### Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, le chapitre 102 des lois de 1959-60 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1° Pouvoir de contribuer financièrement au maintien dans les limites de la ville d'une franchise de la Ligue nationale de baseball.

2° Pouvoirs réglementaires supplémentaires concernant les établissements exploitant l'érotisme, les salles d'amusement, les distributeurs automatiques et les appareils d'amusement aux principales fins suivantes:

- a) interdire ou limiter l'accès des salles d'amusement et des établissements exploitant l'érotisme aux personnes mineures;
- b) faire tomber les droits acquis de ces établissements 2 ans après qu'ils soient devenus dérogatoires à une disposition réglementaire, et contingentier les permis de ces établissements;
- c) restreindre l'affichage des établissements exploitant l'érotisme et interdire les spectacles érotiques visibles de l'extérieur.

3° En vue de tenir compte, dans la procédure d'obtention des permis de construction, des qualités d'insertion d'un projet dans un milieu donné (centre-ville, site de patrimoine, arrondissement historique, arrondissement naturel, aire de protection d'un monument historique) eu égard au design et à l'architecture du projet et à des considérations d'urbanisme et d'aménagement:

- création d'une nouvelle commission Jacques-Viger pour la révision des projets, dont le rôle sera consultatif;
- institution du comité exécutif comme instance finale de décision pour certains types de projets que déterminera le conseil;
- pouvoir de traiter par plans d'ensemble les projets situés dans l'arrondissement Ville-Marie sans égard aux limites de superficie minimale prévue par la charte.

4° Pouvoir de favoriser l'accession à la propriété au moyen de subventions à l'égard d'unités d'habitation neuves ou existantes.

5° Pouvoir d'octroyer, sous la forme de crédits de taxes foncières ou d'affaires, les subventions à la restauration, à la construction de maisons de chambres, à la transformation en immeubles résidentiels, et autres déjà prévues par la charte.

6° Réorganisation des pouvoirs relatifs aux amendes pour contravention aux règlements et hausse de certaines pénalités.

7° Pouvoir pour la Ville de récupérer les fonds excédentaires des sociétés paramunicipales.

8° Hausse du fonds de roulement de 100 M \$ (depuis 1973) à 250 M \$ pour tenir compte de l'inflation et des programmes d'immobilisation envisagés.

9° Pouvoir de créer des comités d'évaluation de la qualité des oeuvres d'art et d'artisans vendues sur le domaine public et des représentations des amuseurs publics sur le domaine public.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

*Les procureurs de la ville,*  
JALBERT, SÉGUIN, VERDON,  
CARON, MAHONEY

68918

### Ville de Gatineau

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Gatineau s'adressera au Parlement du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé portant sur les règles régissant le comité exécutif de la ville de Gatineau et, notamment sur:

- le mode de nomination des membres du Conseil qui font partie du comité;
- le mode de remplacement des membres du comité en cas de vacance;
- les règles de procédures et de fonctionnement du comité;
- les pouvoirs du comité exécutif en matière de fonctions exécutives du gouvernement de la ville et de la préparation des règlements, du budget annuel, du plan triennal de toute demande pour l'affectation du produit des emprunts ou tout autre crédit, de toute demande de virement de fonds ou de crédit déjà voté, de tout rapport sur l'octroi de franchises ou de privilèges, de tout rapport sur l'aliénation de tout bien meuble ou immeuble, de toute autre demande dont l'objet n'est pas de la juridiction exclusive du comité et de tout plan de classification des fonctions et des traitements qui s'y rattachent;
- l'approbation par le conseil des demandes, règlements ou rapports soumis par le comité exécutif;
- l'élaboration des politiques salariales et des conditions de travail des employés qui ne relèvent pas du conseil;
- la compétence du comité d'octroyer des contrats sans autorisation du Conseil; et
- l'engagement des autres officiers ou employés permanents, les contractuels, sauf les employés temporaires ou surnuméraires par le comité;

En conséquence, toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Gatineau, le 20 septembre 1990

68969

*Le procureur de la ville,*  
DAVID ROBINSON, avocat

### Ville de Matane

Avis public est, par les présentes, donné qu'un projet de loi d'intérêt privé sera présenté au Parlement du Québec au cours de la présente session ou d'une session subséquente.

Ledit projet de loi a pour objet de valider les acquisitions faites par la ville de Matane relativement au complexe sportif connu sous le nom de « Place des Sports » et de l'autoriser à faire certaines acquisitions pour régulariser l'occupation qu'elle fait de certains terrains de ce complexe.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, 1025, rue Saint-Augustin, Québec, QC, J1A 1A3.

Matane, le 14 septembre 1990

*Les procureurs de la ville,*  
OUELLET CHAMBERLAND & FILLION

68970

## Protection du territoire agricole — Loi sur la

### Divers

#### Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision de zones agricoles

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 19 septembre 1990, par le décret numéro 1332-90, les plans concernant la révision de la zone agricole des corporations municipales membres de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans	Corporations municipales
8.0-34320	Arthabaska (V)
8.0-34110	Chester-Est (CT)
8.0-34360	Chester-Nord (SD)
8.0-34160	Chesterville (SD)
8.0-34580*	Daveluyville (VL)
8.0-26690	Ham-Nord (CT)

8.0-41120	Kingsey Falls (VL)
8.0-41160	Kingsey Falls (SD)
8.0-34560	Maddington (CT)
8.0-34400	Norbertville (VL)
8.0-26700	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (SD)
8.0-34680	Saint-Albert-de-Warwick (P)
8.0-34600	Sainte-Anne-du-Sault (P)
8.0-34340	Saint-Christophe-d'Arthabaska (P)
8.0-34740	Sainte-Clothilde-de-Horton (VL)
8.0-34780	Sainte-Clothilde-de-Horton (P)
8.0-34260	Sainte-Élizabeth-de-Warwick (P)
8.0-34720	Saint-Jacques-de-Horton (SD)
8.0-34510	Saint-Louis-de-Blandford (P)
8.0-26580	Saints-Martyrs-Canadiens (P)
8.0-34420	Saint-Norbert-d'Arthabaska (P)
8.0-34200	Saint-Rémi-de-Tingwick (P)
8.0-34530	Saint-Rosaire (P)
8.0-33480	Saint-Samuel (P)
8.0-34700	Sainte-Séraphine (P)
8.0-34640	Saint-Valère (SD)
8.0-34460	Sainte-Victoire-d'Arthabaska (P)
8.0-34230	Tingwick (P)
8.0-34440*	Victoriaville (V)
8.0-34280	Warwick (V)
8.0-34300	Warwick (CT)

\*municipalités dont la zone agricole ne retient aucun lot

1876

*Le président,*  
JEAN PROTEAU

## Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 6 janvier 1990.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
<b>Médecins omnipraticiens</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
D'Annunzio, Mario-J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	90 08 03	90 09 01
Duclos, Serge, 201, 9 <sup>e</sup> Avenue, Deux-Montagnes, QC, J7R 3M1	90 08 19	90 08 26
Légaré, Jean-Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	90 08 02	90 09 01
Leroux, Robert, 380, boulevard Curé-Labelle, Fabreville, Laval, QC, H7P 2P1	90 08 23	90 09 04
<i>Région de Québec</i>		
Pomerleau, Claude-V., 999, 17 <sup>e</sup> Rue, Saint-Georges Ouest, QC, G5Y 4W1	90 08 13	90 09 01
<b>Dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Boyer, Guy, C.P. 6209, succursale A, Montréal, QC, H3C 3T9	84 02 26	90 06 30
Lapointe, Sylvie, C.P. 6128, succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	90 06 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
<b>Dentistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Armand, Gilles jr, 1414, Drummond, local 726, Montréal, QC, H3G 1W1	88 12 16	90 08 09
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	79 03 04	90 05 31
Calder, John R., 4950, Queen-Mary, local 200, Montréal, QC, H3W 1X3	90 07 12	
Franklin, Gérald, 4078, chemin Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	90 01 28
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, Foucher, local 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	89 11 20
Larivée, Jacinthe, 4141, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	90 01 13	
Miller, Louis, 4635, Van-Horne, appartement 102, Montréal, QC, H3W 1H8	78 10 29	90 03 04
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Chenette, Maurice, C.P. 5220, succ. A, Hull, QC, J8Y 6M5	90 09 27	
<i>Région de Québec</i>		
Bernier, Louis, 1575, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	90 06 30
Dion, Majella, 1575, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	90 06 30
<b>Médecins omnipraticiens</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Bissonnette, Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	90 05 18	90 06 02
Lake, Ahnna, 449, avenue Clarke, Westmount, QC, H3Y 3C5	90 09 23	
<b>Médecins spécialistes</b>		
<i>Région de Montréal</i>		
Bédard, Pierre, 279, Sherbrooke Ouest, local 407, Montréal, QC, H2X 1Y2	90 02 28	
Goulet, Marc, C.P. 330, terminus postal, Pointe-Claire, QC, H9R 4P3	90 06 24	
Gratton, Gilles, 7070, Perras, Montréal, QC, H1E 1A4	90 07 26	
Trudeau, Léon, 10700, Verville, Montréal, QC, H3L 3E9	90 09 14	
69001		

## Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

### CENTRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT VILLA DE LA RIVIÈRE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 1990 09 12, convertissant la corporation « VILLA DE LA RIVIÈRE, INC. » constituée le 1967 02 15, dont les objets sont similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous la dénomination sociale « CENTRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT VILLA DE LA RIVIÈRE ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est Centre d'Accueil d'Hébergement.

Le siège social de l'établissement est au 45, du Foyer, Rivière-Bleue, Témiscouata, district judiciaire de Kamouraska.

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1287-4335

1869

### HÔPITAL DE L'UNGAVA

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1990 09 11, à la corporation « HÔPITAL DE L'UNGAVA ».

Modifiant les lettres patentes en ajoutant la catégorie suivante: « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ».

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1273-0628

1869

### Ventes en vertu de la loi sur la faillite

#### Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — En matière de faillite — District de Saint-Hyacinthe

No 750-11-000066-909

**DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE 2744-9123 QUÉBEC INC., débitrice, et MARCHAND DAOUST INC., syndic, en sa qualité de syndic à la faillite de 2744-9123 Québec Inc.; faisant**

affaires au 354, Notre-Dame Ouest, local 200 à Montréal, province de Québec, syndic-requérant, et BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation bancaire constituée sous l'égide de la Loi sur les banques du Canada, ayant son siège social en la ville de Montréal et un bureau à Beloeil, au 600, Sir-Wilfrid-Laurier, mise en cause, et 2638-2598 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant un bureau au 30, promenade Berlioz, appartement 710, Île-des-Sœurs, Verdun, province de Québec, mise en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Verchères, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Beloeil, province de Québec, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

a) le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-deux (32-2-2), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

b) le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-deux (32-3) dudit cadastre.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et plus spécialement celle portant les numéros 196, 198 et 200, boulevard Richelieu en la ville de Beloeil. »

La mise à prix est fixée à 124 437,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au syndic, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du syndic Marchand Daoust Inc., au moment de l'adjudication.

Pour être vendu aux bureaux de Marchand Daoust Inc., 343, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200 à Montréal, H2Y 1T9, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à DIX heures.

Le syndic,  
MARCHAND DAOUST INC.  
Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 21 septembre 1990

68976

## Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-00009-903  
760-05-000311-892

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la ville de Toronto, province d'Ontario, et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, partie demanderesse, contre CLAUDE LEBEUF, domicilié et résidant au 4170, rue Linton, appartement 5, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la

division d'enregistrement de Beauharnois, 39, rue Richardson, Beauharnois, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Timothée comme étant le lot trois (3) de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent vingt-cinq (425-3); avec un immeuble dessus construit portant le numéro d'immeuble 15, rang Saint-Joseph en la ville de Saint-Timothée. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Ledit immeuble est affecté d'un droit d'habitation en faveur de Dominique Lebeuf aux termes d'un acte reçu devant Me Philippe Malouin, le 30 août 1974 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois sous le numéro 149455 le 11 septembre 1974, le tout tel qu'il appert plus amplement d'un jugement rendu le 23 août 1990 par l'honorable James T. Kennedy, J.C.S. »

La mise à prix a été fixée à 20 059,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 39, Richardson, Beauharnois, dans les délais prévus à l'article 682 du C.P.C., le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 14 septembre 1990

68896

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000027-905  
700-02-000961-905

LES MIROIRS ST-ANTOINE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1153, boulevard Saint-Antoine, Saint-Antoine, district de Terrebonne, partie demanderesse, et 158060 CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, faisant affaires sous les nom et raison sociale de CONSTRUCTION ALDAR INC. au 955, boulevard Saint-Jean, local 203, Pointe-Claire, district de Montréal, débitrice faillie, et FIEDMAN & FIEDMAN INC., en leur qualité de syndics à la faillite de la Cie 158060 CANADA LTÉE, 5075, rue de Sorel à Montréal, district de Montréal, et 169681 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 221, Montpensant à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux mille cent trente-quatre (2134) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, division d'enregistrement de Vaudreuil; avec une bâtisse dessus construite, dont l'adresse d'immeuble est connue comme étant le 840 de la rue Chicoine à Dorion. »

La mise à prix a été fixée à 14 628,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipi-

pale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 17 septembre 1990

68898

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Beauharnois  
Nos 760-18-000043-894  
760-12-002852-790  
760-99-001393-868

**SUZIE DESMARAIS**, ès qualités de perceptrice des pensions alimentaires pour et au nom de JANE PATRICIA CAMKEN, 180, Salaberry, Valleyfield, J6T 2J2, partie demanderesse, contre JÉRÔME TIBERGHIEU, domicilié et résidant à R.R. 2, Howick, J0S 1G0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, mis en cause.

« Une certaine partie de terrain située dans la province de Québec, plus amplement décrite comme étant une partie du lot cent un (ptie 101), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, située dans la paroisse de Très Saint-Sacrement de Howick, sur le côté nord de la rivière Châteauguay. Bornée en front par la rue publique, en profondeur par ladite rivière Châteauguay, sur le côté sud-ouest par partie dudit lot 101 et sur le côté nord-est par le lot numéro 100 auxdits plan et livre de renvoi officiels; avec les bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances. (R.R. 2, Howick). Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix a été fixée à 12 330,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
GILBERT FOREST

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Valleyfield, le 14 septembre 1990

68902

## Drummond

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

Nos 405-05-000067-900

405-18-000011-901

**LES IMMEUBLES BÉNÉFICIAL LIMITÉE**, corporation dûment constituée et ayant un bureau situé au 100, rue Marchand à Drummondville, J2C 4M9, district de Drummond, partie demanderesse, contre LUCIEN BOUCHARD, domicilié et résidant au 1251, rang 2, Saint-Bonaventure, QC, J0C 1C0, partie défenderesse.

« Un emplacement sis et situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Eugène-de-Grantham, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille quatre cent quatre-vingt-huit, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Grantham (ptie 1488, Grantham), mesurant deux cent quarante-huit pieds (248 pi) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), plus ou moins, mesures anglaises. Ledit emplacement est borné comme suit: au nord-ouest par une rue privée (ptie 1488), au sud-est par le lot 1487 dudit cadastre et aux autres côtés par d'autres parties dudit lot 1488, la ligne nord-est dudit emplacement étant la ligne sud-ouest du terrain appartenant à Claude Lavigneur (ptie 1488) et située à mille deux cent soixante-dix-sept pieds (1 277 pi) de la ligne sud-ouest du chemin public du rang de l'Église; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant l'adresse d'immeuble 1951, rang de l'Église à Saint-Eugène-de-Grantham, comté de Drummond. »

La mise à prix est fixée à 5 446,13 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le MARDI VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
ME JOSÉE TREMBLAY

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Drummondville, le 18 septembre 1990

68897

## Joliette

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Joliette

Nos 705-05-000184-906

705-18-000077-905

**CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE ST-AMBROISE DE KILDARE**, partie demanderesse, contre GILLES TANGUAY, domicilié au 43, 3<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Béatrix, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de Sainte-Béatrix, comté de Berthier, connu, désigné et étant composé comme suit:

a) du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-six (lot 66-8), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Béatrix, division d'enregistrement de Joliette;

b) du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-six (lot 66-7), aux plan et livre de renvoi officiels susdits;

c) d'une partie du lot originaire numéro soixante-six (ptie 66), aux plan et livre de renvoi officiels susdits; de figure irrégulière, et bornée exacte suit: par la rue 66-16 sur sa ligne est, ligne qui est le prolongement de la ligne est du lot 66-8 dans la même direction et ce, jusqu'à la rencontre de cette ligne avec la rue 66-24, elle est bornée par la rue 66-24, sur ses lignes sud-est; elle est bornée par partie 66 sur sa ligne ouest, ligne qui est le prolongement dans la même direction de la ligne ouest dudit lot 66-8 et ce, jusqu'à la rencontre de cette ligne avec la rue 66-24; elle est bornée par le lot 66-8 sur sa ligne nord, ligne qui coïncide exactement dans ses directions et largeur avec la ligne sud du lot 66-8; cette partie mesure sur sa ligne nord, cent pieds (100,0 pi); cette partie mesure très approximativement sur sa ligne est, vingt pieds (20,0 pi); sur sa ligne ou sur ses lignes sud-est légèrement brisées, quarante-cinq pieds et soixante-sept centièmes (45,67 pi) et environ soixante-cinq pieds (65,0 pi); sur sa ligne ouest, soixante-dix pieds (70,0 pi) environ; sur sa ligne nord, cent pieds (100,0 pi), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro 43, 3<sup>e</sup> Avenue à Sainte-Béatrix, comté de Berthier. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 24 127,68 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, Joliette, le VINGT-UNIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à ONZE heures.

*La shérif adjointe,*  
JOHANNE TELLIER

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 24 septembre 1990 69006

## Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — District de Montréal  
No 500-02-007114-908

**B.V. GRONDINES INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau principal au 1211, avenue Godin en la cité de Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre **LES INVESTISSEMENTS S.T.R. LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant un bureau principal au 12450, rue Voltaire en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Le lot neuf de la subdivision numéro trente-deux de la resubdivision du lot originaire quarante-deux (42-32-9), aux plan et

livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies; avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 10395, Ulric-Gravel. »

La mise à prix est fixée à 24 198,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le JEUDI HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 24 septembre 1990 68971

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-002747-903

**CANADIAN FUR COMPANY (NA) LTD**, partie demanderesse, contre **2441-1126 QUÉBEC INC.** et **2441-1100 QUÉBEC INC.** et **2441-1092 QUÉBEC INC.** et **JULES FAVRE** et **LUCIANO PREDAN**, défendeurs conjoints et solidaires, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal et **HUGO FERNANDEZ** et **DAME MARIA ALVAREZ**, les mis en cause.

Un emplacement ayant front sur l'avenue Outremont en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, comme étant le lot numéro quatre-vingt-douze de la subdivision du lot originaire six cent trente-six (636-92); avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 6930 de ladite avenue d'Outremont, dont les murs latéraux sont mitoyens. Avec un droit de passage dans la ruelle à l'arrière dudit emplacement ainsi que dans toutes les ruelles communiquant à cette dite ruelle. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 42 069,00 \$.

Un emplacement ayant front sur l'avenue Outremont en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant composé comme suit:

1. Du lot numéro cent vingt-huit de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-six (636-128), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent; et
2. Du lot numéro cent quatorze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-sept (637-114), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 6915 de ladite avenue d'Outremont, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Avec un droit de passage dans la ruelle à l'arrière dudit emplacement ainsi que dans toutes les ruelles communiquant à cette dite ruelle.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 36 990,75 \$.

Un emplacement ayant front sur l'avenue d'Outremont en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant composé comme suit:

1. Du lot numéro cent vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-six (636-129), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent; et

2. Du lot numéro cent quinze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-sept (637-115), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 6925 de ladite avenue d'Outremont, dont le mur sud-est est mitoyen.

Avec un droit de passage dans la ruelle à l'arrière dudit emplacement ainsi que dans toutes les ruelles communiquant à cette dite ruelle.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 50 449,50 \$.

Ces différents montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 24 septembre 1990

68972

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-000444-909

**C**OMPAGNIE MONTRÉAL TRUST, compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 1800, avenue McGill College, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GILLES GIRARD, résidant et domicilié au 6267, de Jumonville en la cité de Rosemont, district de Montréal, et PLACEMENT JOSEPH SCALIA INC., compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 9050, Maurice-Duplessis, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Description de l'immeuble au 17728, rue Adrienne:

« Un emplacement ayant front sur la rue Adrienne en la ville de Pierrefonds, connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-seize (196-736) au cadastre officiel de la paroisse officielle de Sainte-Geneviève, division d'enregistrement

de Montréal; avec la maison y érigée portant le numéro d'immeuble 17728 de ladite rue Adrienne. Tel que la propriété subsiste avec tous les droits, membres et appartenances, sans exception ni réserve d'aucune sorte, sujet aux servitudes actives et passives apparentes ou occultes s'y rattachant et notamment avec et sujet avec une servitude de vue créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 4005589, et une servitude en faveur de Bell Canada créé par un acte enregistré à Montréal sous le numéro 4026482. »

La mise à prix est fixée à 27 023,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le LUNDI DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 25 septembre 1990

69008

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-005108-905

**D**ENISE MORAND, veuve de Réal Themens, domiciliée et résidant au 6765, boulevard Saint-Michel à Montréal, partie demanderesse, contre LE GROUPE FINANCIER A.N. INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 6977, rue Saint-Denis à Montréal et ANDRÉ BELHUMEUR, domicilié et résidant au 15, montée Major, Laval-des-Rapides, ville de Laval, district de Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Dominique en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (ptie 10-829-1-1), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal; bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 10-829-1-1, vers le nord-est par une ruelle (10-829-3 ruelle), vers le sud-est par le lot 10-829-2 et vers le sud-ouest par la rue Saint-Dominique (lot 10-819), tous dudit cadastre; mesurant vingt-trois mètres et seize centièmes (23,16 m) vers le nord-ouest, quatre mètres et vingt-neuf centièmes (4,29 m) vers le nord-est, vingt-trois mètres et seize centièmes (23,16 m) vers le sud-est et quatre mètres et vingt-neuf centièmes (4,29 m) vers le sud-ouest et contenant une superficie de quatre-vingt-dix-neuf mètres carrés et quatre dixièmes (99,4 m<sup>2</sup>), mesures métriques et plus ou moins; avec bâtisse y érigée portant les numéros 6301, 6303 et 6305 de ladite rue Saint-Dominique en la ville de Montréal, circonstances et dépendances, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées

audit immeuble, sans exception ni réserve, mais principalement sujet à une servitude de vues enregistrée à Montréal sous le numéro 4084596, une servitude de vues et un acte de correction respectivement enregistrés à Montréal sous les numéros 4040790 et 4056319 ainsi qu'une servitude de vues enregistrée à Montréal sous le numéro 3414319.

Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Dominique en la ville de Montréal, connu et désigné comme suit, savoir:

a) une partie du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro huit cent vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (ptie 10-829-1-1), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal; bornée vers le nord-ouest par le lot 10-829-1-2, vers le nord-est par le lot 10-829-3 (ruelle), vers le sud-est par le lot 10-829-1-1 partie et vers le sud-ouest par la rue Saint-Dominique (10-819) tous dudit cadastre; mesurant vingt-trois mètres et seize centièmes (23,16 m) vers le nord-ouest, un mètre et quatre-vingts centièmes (1,80 m) vers le nord-est, vingt-trois mètres et seize centièmes (23,16 m) vers le sud-est et un mètre quatre-vingts centièmes (1,80 m) vers le sud-ouest et contenant une superficie de quarante et un mètres carrés et sept dixièmes (41,7 m<sup>2</sup>), mesures métriques et plus ou moins;

b) le lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro huit cent vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (10-829-1-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

c) le lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro huit cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (10-830-2-1) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

d) le lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro huit cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (10-830-2-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec bâtisse y érigée portant les numéros 6307, 6309, 6311, 6313, 6315 et 6317 de ladite rue Saint-Dominique en la ville de Montréal, circonstances et dépendances, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, mais principalement sujet aux servitudes de vues enregistrées à Montréal sous les numéros 4084596, 3411999 et 3414319.

La mise à prix est fixée à 55 167,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en blocs au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 24 septembre 1990

69007

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-009624-865

**L**A BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée selon la loi, ayant une succursale au 1538, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre ANNA HORECZKO, femme d'affaires, domiciliée et résidant au 6900, boulevard Gouin Est, appartement 1705, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain terrain donnant sur l'avenue Fernand-Forest à Montréal, lequel terrain est désigné, au cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies, comme étant la subdivision numéro dix de la subdivision numéro cinquante-huit du lot originaire numéro cent trente (130-58-10). Ce terrain a une largeur de soixante pieds (60 pi) sur sa limite frontale et de soixante pieds et vingt-trois centièmes (60,23 pi) sur sa limite arrière, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds (95 pi). Sa superficie est de cinq mille sept cent onze pieds carrés (5 711 pi<sup>2</sup>), mesures anglaises et plus ou moins; avec le bâtiment qui s'y trouve, portant le numéro 8485 de l'avenue Fernand-Forest. Ce terrain est grevé d'une servitude établie au profit d'Hydro-Québec et de Bell Canada en vertu d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 3055950. En l'état où l'immeuble subsiste, avec les droits et les biens qui y sont accessoires, sans exception ni réserve de la part des vendeurs. L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 73 926,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 36 963,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le MERCREDI QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 18 septembre 1990

69003

## Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

Cour municipale de Québec: 1027 de 1988

Cour supérieure: 200-05-002541-907

S. 200-18-000119-907

**LA VILLE DE QUÉBEC**, corps politique et incorporé par acte de la législature, ayant son siège social au 2, rue Desjardins, ville de Québec, district de Québec, demanderesse, contre **MONTFLEX INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social situé au 11482, boulevard Saint-Claude, Québec, possédant un immeuble situé boulevard Saint-Claude, cadastre 483-5-P de la paroisse Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot 483-5 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, de figure irrégulière, bornée vers le nord par le lot 483-5-20, vers le nord-est par le lot 482-2-2, vers le sud-est et le nord-est par une partie du lot 483-6, vers le sud par le boulevard Saint-Claude, vers le sud-ouest par les lots 484-2, 484-1-1, 484-1-P, 484-42-P, vers le nord par une partie du lot 483-5 partie, vers le nord-ouest par les lots 483-5-P et 483-5-26, vers le sud-ouest par le lot 483-5-P et vers l'ouest par le lot 483-5-21 (Place de Guise), mesurant 54,8 mètres vers le nord, 102,37 mètres vers le nord-est, 61,02 mètres vers le sud-est, 41,61 mètres vers le nord-est, 116,39 mètres vers le sud-ouest, 6,81 mètres vers le nord, 54,18 mètres vers le nord-ouest, 41,67 mètres vers le sud-ouest, 9,5 mètres le long d'une courbe de rayon de 36,58 mètres vers l'ouest et contenant en superficie 10 878,6 mètres carrés. Le tout sans garantie de mesures précises. »

La mise à prix est fixée à seize mille trois cent soixante-six dollars et quatre-vingt-quinze cents (16 366,95 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC.32, Québec, le HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*  
MARIE BELZILE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Québec, le 6 octobre 1990

68974

## Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

Nos 750-05-000083-906

750-18-000013-906

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-CÉSaire**, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 1201, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, JOL ITO, district de Saint-Hyacinthe, partie demanderesse, contre **DANIEL SABOURIN** et **DAME JULIE WHITE**,

tous deux sans emploi et domiciliés au 182, rue Laurent à Granby, J2G 1X6, district de Bedford, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rouville, 1601, rue Edmond-Guillet, Marierville, JOL 1J0, mis en cause.

Évaluation municipale: 47 700,00 \$.

Immeuble servant de résidence familiale.

Désignation

« Un immeuble situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, connu et désigné comme étant composé:

a) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre de la subdivision originaire numéro quarante-quatre (no 44-4-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, division d'enregistrement de Rouville;

b) d'une partie du lot numéro quarante-quatre (ptie 44) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, division d'enregistrement de Rouville, décrite et bornée comme suit: mesurant vingt-huit mètres et neuf cent cinquante-six millièmes (28,956 m) vers le nord, quarante-six mètres et trente-trois centièmes (46,33 m) vers l'est, soixante-seize mètres et soixante-six millièmes (76,066 m) vers l'ouest, seize mètres et trois cent soixante-huit millièmes (16,368 m) et vingt-cinq mètres et cent trente-huit millièmes (25,138 m) le long d'une courbe de mille sept cent trente et un mètres et seize centièmes (1 731,16 m) de rayon vers le sud-est. Contenant une superficie de mille sept cent soixante-quatorze mètres carrés et trois dixièmes (1 774,3 m<sup>2</sup>). Borné comme suit: vers le nord par le lot 44 partie, vers l'est par le lot 43, vers le sud-est par l'emprise de la route 112 et vers l'ouest par les lots 44-4-1 et 44-4-2, mesures anglaises plus ou moins.

Le tout avec toutes les constructions y érigées et plus spécialement une maison portant le numéro 35, rue Principale à Saint-Paul-d'Abbotsford et avec toutes les servitudes y attachées. » (sic)

La mise à prix est fixée à 41 022,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, au moment de l'adjudication, la somme de 20 511,00 \$, soit 25 % de cette évaluation municipale, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, 1601, rue Edmond-Guillet, Marierville, le MERCREDI VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
LISE DELISLE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Hyacinthe, le 12 septembre 1990

68975

## Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

Nos 500-05-003198-908

750-18-000012-908

**L**ES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre ELISABETH ANNE BLACKSHAW, domiciliée et résidant au 95, Clifton, Otterburn Park, province de Québec, et WINSTON DRUMMOND, domicilié et résidant au 95, Clifton, Otterburn Park, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rouville, 1601, Edmond-Guillet, Marieville, province de Québec, mis en cause.

Évaluation municipale: 79 100,00 \$.

Immeuble servant de résidence familiale.

## Désignation

« Un immeuble donnant sur l'avenue Clifton à Otterburn Park, et désigné ainsi:

a) la partie nord-ouest de la subdivision numéro quatre cent soixante-huit du lot originaire numéro cent trente (130 — partie N.-O. de 468), figurant au cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire. Cette partie de lot a soixante-deux pieds et demi de largeur, du sud-est au nord-ouest, sur une profondeur de soixante-quinze pieds, mesures anglaises. Elle est bornée ainsi: au nord-ouest par le lot numéro 130-467, au sud-est par le reste du lot numéro 130-468, appartenant à Arthur E. Key ou à ses représentants (acte de vente enregistré au bureau de Rouville, sous le numéro 76566), au nord-est par une partie du lot numéro 130-505, au sud-ouest par l'avenue Clifton, cadastrée sous le numéro 130-455. Tous les lots et parties de lots désignés ci-dessus figurent audit cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire;

b) la partie sud-ouest de la subdivision numéro cinq cent cinq du lot originaire numéro cent trente (130 — ptie S.-O. de 505), figurant au cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire. Cette partie de lot a soixante-deux pieds et demi de largeur, du sud-est au nord-ouest, sur une profondeur de vingt-cinq pieds, mesures anglaises. Elle est bornée ainsi: au nord-ouest par une partie du lot numéro 130-587, au sud-est par une partie étant tout le reste du lot numéro 130-505, appartenant à Arthur E. Key ou à ses représentants (acte de vente enregistré au bureau de Rouville, sous le numéro 76744), au sud-ouest par la partie du lot numéro 130-468 mentionnée ci-dessus et au nord-est par le lot numéro 130-1053.

Tous les lots et parties de lots désignés ci-dessus figurent audit cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire.

Avec le bâtiment qui s'y trouve, ainsi que ses accessoires, ce bâtiment portant le numéro 95 de l'avenue Clifton à Otterburn Park.

Avec toutes les servitudes passives frappant ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à la somme de 39 550,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives. L'adjudicataire devra verser au shérif, au moment de l'adjudication, la somme de 19 775,00 \$, soit 25 % de cette

évaluation municipale, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, 1601, rue Edmond-Guillet, Marieville, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
LISE DELISLE

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 13 septembre 1990

68977

**Terrebonne**

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000249-908

**C**AISSE POPULAIRE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 77, rue Principale Est à Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre DENIS VILLENEUVE et CLAUDETTE LEDUC-VILLENEUVE, domiciliés et résidant au 2596, rue du Centre à Val-Éclair, district de Terrebonne, et MICHEL DE LAFONTAINE et HÉLÈNE PARIZEAU, tous deux domiciliés et résidant au 1963, montée 4-Lacs, Saint-Adolphe-d'Howard, district de Terrebonne, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Argenteuil, mis en cause.

## Désignation cadastrale:

« Un emplacement ayant front sur le chemin du Village en la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente et un du rang Trois (31-56, rg III), aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, division d'enregistrement d'Argenteuil; avec toutes les bâtisses y érigées. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve aucune. »

La mise à prix est fixée à 81 454,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, 505, Béthanie, Lachute, QC, le VENDREDI NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 20 septembre 1990

68973

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-004981-906

**L**ES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE., corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre YOLANDE COUTURE et ALAIN CHARBONNEAU, domiciliés et résidant au 4305, de Neuville, Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

Désignation: un emplacement situé à Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent seize (116-612), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne; avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 4305, rue Neuville à Terrebonne. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, sujet cependant à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et *al.*, créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 626300. L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 50 898,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives. L'adjudicataire devra verser au shérif, au moment de l'adjudication, la somme de 25 449,00 \$, soit 25 % de cette évaluation, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, 4<sup>e</sup> étage, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI TRENTE ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1990 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 10 septembre 1990 68899

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne  
No 700-02-000194-903

**M**ATÉRIAUX DES MONTS INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 433, chemin de la Vallée (route 364) à Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre MARIO FORGET, domicilié et résidant au 1, chemin de l'Escalade à Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, QC, J7Y 3R8, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur, connu et désigné comme étant le lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242-6) des plan et livre de renvoi officiels de la

paroisse de Saint-Sauveur; avec une maison en construction, portant le numéro 1, chemin de l'Escalade à Saint-Sauveur. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes y constituées et sujet notamment à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, enregistrées à Terrebonne sous le numéro 846400. »

La mise à prix est fixée à 78 753,13 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 17 septembre 1990 68900

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — District de Terrebonne  
No 700-02-000199-894

**V**ILLE DE SAINTE-ADÈLE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1381, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, QC, partie demanderesse, contre W. ARTHUR KNAPP, d'adresse inconnue, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, QC, J7Y 3R8, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2A-3 dans le Dixième (X) Rang, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse cadastrale de Sainte-Adèle. Cet lot ayant une superficie de 45 048 pi<sup>2</sup>, le tout tel qu'il appert aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse cadastrale de Sainte-Adèle, division d'enregistrement de Terrebonne. »

La mise à prix est fixée à 1 619,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1990 à ONZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 13 septembre 1990 68901

---

## Ventes pour taxes, avis de publication

---

### Ville de Pierrefonds

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné que la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes à l'hôtel de ville, 13665, boulevard Pierrefonds, le 24 octobre 1990 à 10 heures, ainsi que l'avis qui l'accompagne, ont été publiés au journal « Cités nouvelles », dans les éditions des 16 et 30 septembre 1990, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Pierrefonds, le 6 octobre 1990

*Le greffier,*  
GABRIEL LEGAULT

69008.1

---

## Vente pour taxes

---

### Ville d'Acton Vale

Veillez prendre note que le soussigné a publié deux avis publics dans le journal « La Pensée de Bagot », les 17 et 24 septembre 1990, pour la vente d'immeubles et ce, en vertu de l'article 514 du Code des cités & villes.

Acton Vale, le 24 septembre 1990

*Le greffier,*  
F. MÉNARD

68978

### Ville de Saint-Lambert

Avis est donné par la soussignée, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, qu'a été publié au « Journal Saint-Lambert », les 26 septembre et 3 octobre 1990, un avis public de vente pour taxes indiquant le jour, l'heure et l'endroit où aura lieu ladite vente à l'enchère. Ledit avis contient de plus, une désignation, selon les prescriptions de l'article 2168 du Code civil, des immeubles dont la vente est ainsi ordonnée en indiquant le nom du propriétaire d'après le rôle d'évaluation. La municipalité a aussi obtenu la permission de la Commission municipale du Québec pour faire une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, en date du 18 juillet 1990.

Saint-Lambert, le 4 octobre 1990

*Le greffier,*  
LOUISE GRÉGOIRE MARSH, O.M.A.

68993

lettres patentes supplémentaires, de changement de dénomination sociale et de dissolution publiés le 11 août 1990, aux pages 3544 à 3571, auraient dû avoir en haut des pages, le titre courant suivant:

*Gazette officielle du Québec*, 11 août 1990, 122<sup>e</sup> année, no 32.  
1871

### LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE MAGOG, no 2383

Dans l'avis de changement de dénomination sociale publié le 30 juin 1990 à la page 3053, la deuxième dénomination sociale dans la colonne « Ancienne dénomination sociale » aurait dû se lire « LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE MAGOG, no 2383 ».

N.B. Cet avis de correction remplace l'avis publié le 18 août 1990 à la page 3682.

1871

---

## Erratum

---

Délivrance d'un certificat de constitution  
Délivrance d'un certificat de continuation  
Délivrance d'un certificat de fusion  
Délivrance d'un certificat de modification  
Délivrance d'un certificat rectifié/complété  
Délivrance de lettres patentes  
Délivrance de lettres patentes supplémentaires  
Changement de dénomination sociale  
Dissolution

Les avis de délivrance de certificats de constitution, de continuation, de fusion, de modification et de certificats rectifiés/complétés ainsi que les avis de délivrance de lettres patentes, de



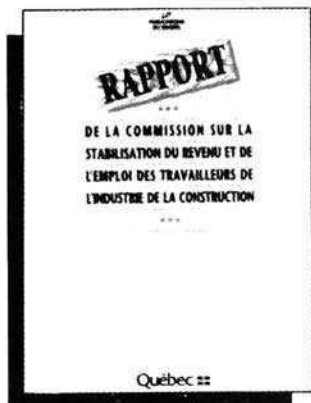








# REVENU ET EMPLOI DANS LA CONSTRUCTION



Ce rapport analyse les différents aspects de l'instabilité du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction : l'instabilité de l'activité, l'instabilité du fonctionnement du marché du travail, l'instabilité de certains éléments du régime de relations du travail et l'instabilité du revenu. Il présente de plus des recommandations visant à apporter des correctifs aux malaises identifiés et des textes législatifs et réglementaires traduisant ces recommandations.

Sans prétendre régler tous les problèmes de l'industrie de la construction au Québec, ce rapport constitue un pas dans la bonne voie.

**Rapport de la Commission sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction**

Ministère du Travail  
1990, 296 pages  
E00 2-551-14221-0

**22,95 \$**

**Retourner ce coupon à :** **Vente et information**  
Les Publications du Québec (418) 643-5150  
Case postale 1005 (Sans frais) 1-800-463-2100  
Québec (Québec) (Télécopieur) (418) 643-6177  
G1K 7B5



## COMMANDE POSTALE :

Nom \_\_\_\_\_ No compte client \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone ( \_\_\_\_\_ )

Quantité	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	E00 2-551-14221-0	Rapport de la Commission sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction	22,95 \$	

Somme partielle

Port et manutention 5 % (minimum 2 \$)

Grand total

Cartes de crédit acceptées

Numero \_\_\_\_\_

Date d'échéance \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Nom du titulaire \_\_\_\_\_

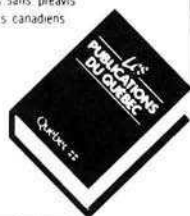
Signature \_\_\_\_\_

### Important :

Paiement par cheque ou mandat poste à l'ordre de - Les Publications du Québec -

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens



**Québec**

Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1279, boulevard Charest ouest  
Québec  
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

---



**Éditeur officiel**  
Québec